

Abonnements par Année  
Canada - \$2.00  
Etats-Unis - \$3.00  
Payable d'avance.

# LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE  
Publié le mardi et le jeudi  
3, Rue Hart  
Les Trois-Rivières, P. Q.  
Tél. 640, Casier Postal 180

13e ANNEE DEUX SOUS LE NUMERO LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 7 FEVRIER 1922 Tirage 500 No. 64

## Un Nouveau Pape

La nouvelle nous arrive de l'élection du successeur du regretté Benoit XV sur la chaire de Saint Pierre. Les dépêches sont forcément incomplètes et restent sujettes à rectifications. Mais il semble certain que le Conclave, au septième tour de scrutin a désigné comme devant être le futur Pape, S. E. le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan. Le nouveau Pontife est âgé de 65 ans; il avait été créé cardinal-prêtre le 13 juin 1921. Une première nouvelle dit que le nouveau Pape a choisi le nom de Pie XI. Ceci semblerait indiquer que la ligne de conduite du nouveau chef de la chrétienté s'inspirera surtout de celle tenue par le regretté et doux Pie X.

S'il est exact que le choix définitif du Conclave n'a eu lieu qu'au septième tour de scrutin, il faut croire que l'élection du Pape n'a eu lieu que lundi matin. L'on sait en effet que l'on ne procède qu'à deux votes par jour. Cette élection du successeur de Benoit XV aura été faite dans un délai relativement très court. En certains cas il arrive que l'élection d'un Pape exige beaucoup plus de temps, et l'on cite comme exemple d'un cas exceptionnel la longueur du Conclave qui procéda à l'élection de Clément XII. En 1730 ce Conclave dura six mois et deux jours.

La presse a donné longuement tous les détails des cérémonies impressionnantes qui ont lieu au Vatican lors de la mort d'un Pape et de l'élection de son successeur. Nous savons avec quelle prudence l'Eglise procède au choix de celui qui va diriger la barque de Pierre, et devenir le chef visible de la catholicité. Cette réunion du Conclave où les princes des évêques commencent et poursuivent chaque séance avec le concours de l'Esprit-Saint, s'éloigne et dépasse toute conception humaine. Il y a là évidemment l'intervention de Dieu, et les hommes en prière qui désignent celui d'entre eux qui va devenir le Vicaire de Jésus-Christ, paraissent agir véritablement sous le souffle divin.

La vie du cardinal Ratti ne nous est pas connue. Nous ignorons encore tout de celui qui l'on vient de porter sur le trône immortel de la Rome catholique. Nous savons cependant que l'homme choisi pour cet honneur suprême est digne de tous nos respects, et que pour guider désormais la marche triomphante de l'Eglise il peut compter avec assurance sur la promesse indéfectible du Tout-Puissant: l'Eglise ne doit point mourir, et Jésus-Christ sera avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Le nouveau Pape est relativement jeune. Nous pouvons donc espérer que son règne soit long, et nous devons demander qu'il se poursuive dans la paix de toute la chrétienté. Nous ne savons pas quelle sera la politique du Quirinal à l'égard du Vatican. Si l'espoir d'un prochain rapprochement doit être abandonné, le cardinal archevêque de Milan qui franchissait jeudi la porte du Vatican, ne devra plus sortir du palais; le sublime reclus volontaire ne foulera jamais plus le sol en dehors des grilles vaticanes. Quand on y songe, cette réclusion du prince de l'Eglise est pleine de tristesse. Le doux Pie X regrettait de ne plus devoir entendre ses cloches de Venise, et il semble bien que l'on finira par admettre que cette captivité du personnage le plus auguste de la terre n'est plus tolérable à une époque éprise à ce point de liberté.

Joseph Barnard.

## Le Salaire des Magistrats

On prête au premier ministre l'intention d'augmenter le salaire de nos Magistrats de district; un projet de loi à cet effet serait présenté au cours de la présente session. Si le but visé par le procureur-général est de pourvoir cette branche importante de la magistrature de sujets absolument compétents et dignes de l'emploi, nous devons féliciter le gouvernement de sa libéralité. Nos magistrats de district, à d'autres fonctions, joignent celles de juges en première instance dans les affaires criminelles. Le tort du gouvernement depuis une vingtaine d'années a été de sembler faire parfois de ces emplois une sorte de récompense pour services politiques. La même erreur, mais sur une moindre échelle, a été commise dans la nomination de la haute magistrature. Dans l'un et l'autre cas cette méthode est déplorable car elle ne peut avoir que des conséquences graves et rabaisse le prestige de la justice.

Dans le département de la justice plus que partout ailleurs peut-être il est indispensable de donner à ces serviteurs publics le moyen de vivre honorablement selon les conditions du poste qu'ils occupent. Les raisons pour qu'il en soit ainsi sont multiples et nous les comprenons mieux après l'explication que vient de donner à la presse un très respectable juge de la province de l'Ontario. — Je trouve, disait en substance ce magistrat, que le salaire de \$3000. par année pour un juge est trop peu élevé, étant données les exigences nouvelles de la vie présente. Je me suis contenté de ce salaire, et j'ai fait ce que j'ai pu pour le gagner honnêtement. Je dois dire cependant que si j'avais cédé aux sollicitations qui m'ont été faites, je serais riche aujourd'hui. Cette révélation d'un magistrat qui avoue avoir été en butte à des tentatives de perversion devrait être de nature à nous ouvrir les yeux. La faiblesse humaine est la même partout. Si le juge honnête homme se rend le témoignage d'être resté digne de l'estime public, il devient toutefois intéressant de se demander ce qui aurait pu advenir de la justice au cas où il aurait cédé à la tentation. Et c'est précisément ici que nous comprenons que le magistrat auquel le gouvernement impose un salaire de pauvre homme, a besoin d'être doublement fort pour châtier impartialement le vice qui ne demande qu'à acheter les complaisances de la justice.

Les remarques de ce juge ontarien sont instructives. En les considérant de près on verra que c'est travailler à la meilleure administration de la justice que de donner à nos tribunaux d'excellents magistrats d'abord, et de payer ensuite à ces justiciers des salaires qui les mettent à l'abri des tentations perverses.

Joseph Barnard.

## LE Dr H. MARCHAND MEURT SUBITEMENT

En se rendant aux malades, samedi, le frère de Mgr. Marchand, meurt subitement.

M. le Docteur Henri Marchand de Champlain, est mort subitement en voiture, samedi après-midi, vers les 2h. 30, alors qu'il était en route pour St-Luc, où on venait de l'appeler aux malades. Ce sont des gens qui charroyaient du bois de St-Luc à Champlain qui l'ont trouvé, dans la côte de la rivière Champlain, à peu près à 10 arpents avant d'arriver au village de St-Luc.

On court chercher le curé de St-Luc mais comme le R. P. Joseph-Arthur, o. f. m., qui était au presbytère se trouvait prêt à sortir, il partit le premier au secours du mourant. On trouva le Docteur étendu sur le chemin, en avant de son cheval. M. le Docteur était âgé de 60 ans et 7 mois. Il laisse son épouse, née Ludovica Brunelle, ainsi que quatre gar-

çons et quatre filles, deux frères et une sœur, et deux tantes.

Le plus âgé de ses garçons est M. Théobald Marchand capitaine de navire et propriétaire de garage à Montréal. M. Ludovic Marchand associé de son frère Théobald au garage. M. Pierre Marchand payeur à la succursale de la Banque Hochelaga, rue Champflour, Trois-Rivières; et Philippe âgé de 10 ans.

Parmi les filles: Madame Turcotte, de Montréal; Madame notaire Bergeron, de Jonquières; Mlle Josette et Lucille qui demeurent à la maison paternelle. Deux frères lui survivent: Mgr. Urbald Marchand Vicaire-Général et Chancelier, à l'évêché des Trois-Rivières; M. François cultivateur à Champlain; et une sœur Sr. Ste-Colombe, des Religieuses du Bon-Pasteur, à Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Champlain. Nos sympathies à la famille.



## Le Cardinal Achille Ratti est appelé à la succession de Benoit XV et portera le nom de Pie XI

Le successeur de Benoit XV a joué un rôle de premier plan dans le service diplomatique de l'Eglise romaine, notamment en Pologne où son action bienfaisante lui a valu de beaux éloges. — Un prélat d'une profonde érudition.

PIE XI EST AGÉ DE 63 ANS ET QUATRE MOIS

Rome, 6. — Le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, a été élu pape ce matin et il a pris le nom de Pie XI. Des milliers de personnes attendaient ce matin, devant la basilique de Saint-Pierre, la bonne nouvelle. A 11 heures 33, la foule a poussé un cri quand la fumée sortant de la cheminée de la chapelle Sixtine indique que l'Eglise avait un nouveau pontife pour remplacer Benoit XV.

Dès que le comptage des votes eût été vérifié, le cardinal Vannutelli, en sa qualité de doyen du Sacré Collège, se leva et se dirigea vers la stalle de l'élu, accompagné par les cardinaux Logue et Bisleti, respectivement doyens des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres. Selon la tradition, il fut demandé en latin au cardinal Ratti s'il acceptait le pontificat suprême et le nouveau souverain pontife a répondu par cette formule: "Puisque c'est la volonté de Dieu, je dois obéir". C'est le cardinal Vannutelli qui a demandé au cardinal Ratti s'il acceptait le pontificat. Après la réponse du nouveau pape, les dais de pourpre qui couvraient les trônes des membres du Sacré Collège furent baissés l'un après l'autre, à l'exception de celui du successeur de Benoit XV. Cet acte a été accompli pour indiquer que tous les membres du Sacré Collège voulaient obéir au nouveau chef de l'Eglise. A ce moment, le cardinal Vannutelli demanda au nouveau pape sous quel nom il voulait régner et le cardinal Ratti donna cette réponse: "Pie XI". Mgr Sincero, secrétaire du conclave, vérifia alors l'élection du nouveau pontife.

### PREMIER ACTE OFFICIEL

A la suite de cette formalité, le nouveau chef de l'Eglise fut conduit dans l'antichambre de la chapelle Sixtine où, avec l'aide des membres du conclave, il enleva sa robe de cardinal pour endosser les habits pontificaux. Les habits pontificaux comprennent la soutane blanche, la ceinture blanche, les bas blancs, les mules rouges, une calotte rouge et or et une étole rouge ornée de broderie d'or. Le nouveau pape, revêtu de tous les habits pontificaux et accom-

agné de ses cardinaux retourna au trône qu'il avait occupé dans la chapelle Sixtine. Là, les cardinaux, suivant leur rang, dirigés par le cardinal Vannutelli, rendirent leur premier hommage à Sa Sainteté. Ils baissèrent d'abord les pieds du pape, puis se mirent, après quoi le nouveau pontife embrassa les membres du Sacré Collège et leur donna sa première bénédiction apostolique. Lorsque l'anneau du pêcheur fut mis à son doigt, le pape quitta la chapelle Sixtine et tous les assistants limitèrent en passant par la "Sala Regia" et la "Sala Ducale", ils se rendirent à la "Sala Clementina", la résidence officielle du souverain pontife. Le pape se rendit à sa résidence officielle, les hommages du personnel du conclave.

Pendant ce temps, le cardinal Bisleti, doyen des cardinaux-diacres, suivi de plusieurs membres du Sacré Collège, alla annoncer solennellement à la foule à Saint-Pierre, l'élection du nouveau chef de l'Eglise. Il s'exprima ainsi: "Je vous annonce une grande joie; l'élection du pontife." Ces paroles couronnèrent la nouvelle qu'avait laissée prévoir la fumée s'échappant de la cheminée de la chapelle Sixtine, quand les derniers bulletins de vote furent brûlés.

### LA PREMIERE BENEDICTION

Dans l'intervalle, le pape Pie XI, après avoir attendu quelques instants dans la salle Clementine, s'éleva dirigé vers la basilique de Saint-Pierre, accompagné par les membres du Sacré Collège. En arrivant au balcon situé à l'entrée de la cathédrale à l'intérieur, Pie XI leva les mains et donna à la foule sa première bénédiction publique, puis il retourna au Vatican où les papes, bien qu'ils soient des souverains, consentent à terminer leurs jours comme de véritables prisonniers.

### AU SEPTIEME TOUR

Rome, 6. — Le cardinal Ratti a été élu aujourd'hui pape au septième tour de scrutin du Sacré Collège. Lorsque le résultat du septième tour de scrutin

fut vérifié et que l'on eut établi qu'il assurait les deux-tiers des voix au cardinal Ratti, le secrétaire du conclave, les maîtres de cérémonie et le sacristain du Vatican furent admis dans la chapelle Sixtine.

C'est le cardinal Gasparri qui a donné au pape Pie XI l'anneau de Saint-Pierre, sur lequel sera gravé le nom de Ratti. C'est le prélat des cérémonies qui fera graver l'anneau.

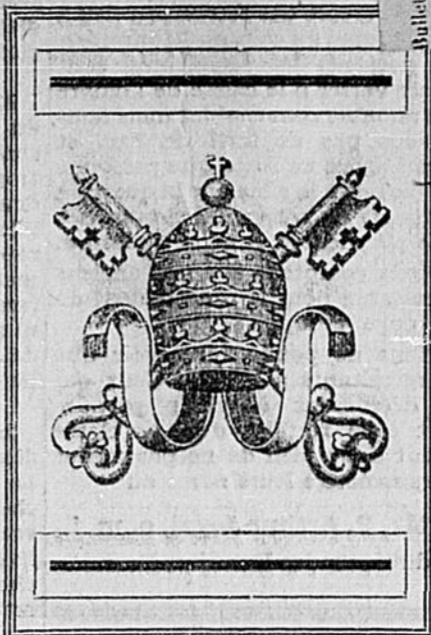
### UN GRAND DIPLOMATE

Au nom du cardinal Achille Ratti restera attachée la création de la nonciature de Pologne.

Dès le mois d'août 1918, Sa Sainteté Benoit XV envoya le savant préfet de la bibliothèque Vaticane comme visiteur apostolique en Pologne et en Russie. Cet acte, qui ne manquait pas de hardiesse, couronnait une longue série de manifestations pontificales en faveur de la Pologne, depuis décidé aux initiatives charitables des évêques polonais et du Comité polonais de Genève, journées de jeûnes pour la Pologne dans toutes les églises catholiques du monde, sous-tout l'affirmation insérée dans le grave document d'août 1917, que parmi les cardinaux de la paix européenne, l'une des plus importantes était de reconstruire la nation polonaise, avec tous les territoires qui avaient appartenu à l'ancien royaume de Pologne. Le Pontife entendait ainsi, pour sa part, collaborer, par tous les moyens moraux dont il disposait, à la résurrection du peuple qui, un siècle et demi auparavant, avait été privé de son indépendance et écartelé.

### LE ROLE QU'IL Y JOUA

La mission de Mgr Ratti se rattache à ce programme. Elle était, sans doute, d'ordre purement religieux. Le visiteur apostolique devait tout d'abord observer l'état précis de l'Eglise en Pologne; elle y avait été paralysée de tant de façons sous la domination prussienne et sous le despotisme des tsars! Les premières mesures qui suivirent l'arrivée de Mgr Ratti furent la nomination d'un certain



## La Soirée des Voyageurs Catholiques de Commerce

IMPRESSIONS

Le 31 janvier dernier, Messieurs les Voyageurs de Commerce, du cercle catholique des Trois-Rivières couraient la population trifluvienne et des environs à leur deuxième soirée annuelle. Dès les huit heures, la grande salle de l'Hôtel-de-Ville était totalement remplie. Disons, pour ne pas répéter ce qui a déjà été dit dans les colonnes de ce journal, que la soirée fut un réel succès à tout point de vue et que messieurs les Voyageurs, s'ils savent bien faire les choses, savent surtout s'assurer le concours d'hommes de première valeur. L'an dernier, pour leur coup d'essai, ils avaient fait un coup de maître en procurant à l'auditoire l'avantage d'entendre un conférencier renommé comme le Révérend Père Ls. Lalonde, S. J. Mais, et justement de ce fait, ces messieurs s'étaient mis en délicate posture devant le public et ils se devaient à eux-mêmes de ne pas déchoir. Disons à leur louange qu'ils ont eu la main heureuse et que vraiment ils semblent privilégiés entre tous puisque, pour leur seconde réunion annuelle, ils nous ont procuré le plaisir d'entendre un non moindre causeur Monsieur l'abbé Lesieur, curé de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

La causerie de M. Lesieur qui constituait la pièce de résistance du programme, était comme tout met succulent, artistement décoré; morceaux de musique par l'orchestre Marchand, morceaux de chants par M. Antonin S. de Carufel, artiste trifluvien, en train de gravir les sommets.

M. Charles Caron, président local du Cercle des Voyageurs de Commerce, a bien manqué de fausser la vérité lorsqu'il disait qu'il se serait mieux senti à l'aise s'il s'était agi de faire une vente. La modestie joue quelquefois de ces vilains tours et nous sommes convaincus que M. Caron sait aussi bien s'y prendre pour présenter un conférencier que pour faire valoir les avantages d'une marchandise, et nous ne sommes plus surpris des succès qu'il doit remporter dans son travail quotidien. C'est pourquoi il a provoqué une salve d'applaudissements en annonçant Monsieur l'abbé Lesieur.

Dès ses premières paroles M. Lesieur a conquis son auditoire. En termes délicats il rectifia le programme et se défend de vouloir faire une conférence; c'est une causerie que M. Lesieur veut faire, et Dieu sait s'il a réussi. Or la causerie est un genre oratoire quelque peu méconnu. Ce n'est pas comme la conférence, une étude écrite sur un sujet donné, où l'orateur était à loisir sa thèse sur des arguments sérieux, où le style perd quelquefois en naturel ce qu'il gagne en beauté. La causerie, c'est plutôt la conversation avec un auditoire, où le causeur expose le plus naturellement du monde ses vues personnelles; c'est le style ordinaire de la conversation, l'expression du terroir et l'on peut juger de la formation générale du causeur par le tour de la causerie. C'est la révérence, sous une forme nouvelle adoptée aux circonstances de temps et de lieu, de la conversation usitée aux XVII et XVIII siècles chez les gens qui tenaient salon.

M. l'abbé Lesieur nous prie de

(A suivre sur la 2ème page)

## La Soirée de la Chorale de la Cathédrale

Ce fut certes une belle semaine la semaine dernière. Après la belle soirée du 31 janvier, organisée par le cercle des Voyageurs de Commerce voilà que nous sommes invités par la chorale de la Cathédrale à une soirée dramatique et musicale à l'Hôtel-de-Ville. Après le régal de l'Esprit dans la causerie de l'abbé Lesieur, curé de Ste-Geneviève, le régal artistique par le chant et le drame, quoique profane en ce qui regarde le chant et la musique, nous ne saurions nous empêcher de faire part de quelques impressions que nous avons ressenties durant cette belle soirée. Nous ne reprendrons pas par le détail le programme exécuté. Nous aimons mieux noter que la chorale sous l'habile direction de l'abbé Turcotte, a remporté un succès complet. Il est rare qu'un programme aussi chargé puisse être exécuté sans faiblesse. Nul doute que la chorale, comme ensemble, est un des chœurs les mieux constitués, les mieux balancés qu'il y ait dans cette province et la cité de Lavolette peut-être justement fière d'avoir pour les offices religieux, de sa cathédrale un groupe de voix qui exécutent si bien les œuvres musicales. Les trifluviens doivent se considérer chanceux d'avoir en la personne de l'abbé Turcotte, un réel chef de maîtrise pour qui l'harmonie n'a plus de secrets.

Chacun des morceaux de chant, de genre différent, mais contenant

de réelles difficultés, fut exécuté à l'emporte pièce et les flots d'harmonie qui emplissaient la salle nous ont charmé on ne peut plus. Il est difficile de faire quelque mention spéciale mais tout le monde admettra sans peine que le jeune Rosaire Gélinas a justement mérité les applaudissements qui ont accueilli chaque morceau qu'il a exécuté, quelle belle voix.

Le drame opérette "Le Docteur Purgandi" a été très bien rendu et c'est avec raison qu'on a bissé le chant "L'avocat Patati". Les quatre acteurs ont remporté un réel succès et le Docteur Godin s'est révélé acteur naturel et chanteur bien en voix.

Mais outre le plaisir que nous avons goûté d'entendre ces artistes, il nous semble bon de souligner, comme il convient, la portée de ce concert au point de vue de l'éducation populaire. Ce concert, et d'autres que ne manqueront pas de nous donner ces artistes, est bien de nature à développer au sein de nos populations le goût de la belle musique et du beau chant. Et à ce propos nous ne pouvons taire que nous avons remarqué que la salle n'était passablement remplie, alors que les salles de vues animées regorgent d'auditeurs. Et pourtant quelle différence entre les deux genres de représentations, même si on se place qu'au seul point de vue de l'art. Ici de la vraie musique; du beau et de l'harmonique; là, musique de quinzème ordre, du tam-tam et du jazz. — La chorale continue dans cette voie et avec du temps elle finira par s'imposer à des auditoires nombreux, qui comprendront que nous avons chez nous des artistes qui méritent

## ICI ET LA

Il est rumored que les Revds Frères de l'Académie de la Salle, de cette ville, sont à préparer un Conventum de tous les élèves qui ont passé par l'Académie, depuis sa fondation, il y a près de 80 ans. Ce conventum aura lieu au mois de mai prochain et durera une semaine.

Au bureau de Santé, à Montréal 41 cas de grippe ont été enregistrés dont 17 décès. Les médecins ne croient pas que cette maladie devienne épidémique; ils recommandent cependant la prudence et les précautions. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir.

L'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture poursuit, au montant de \$500. M. J. N. Ponton, rédacteur du "Bulletin des Agriculteurs" pour un article que l'honorable ministre considère comme libelleux et qui a paru dans ce "Bulletin" le 3 décembre dernier.

La grève des cheminots qui vient d'éclater en Allemagne affecte considérablement toute la vie économique et industrielle de ce pays. En France, il y a une opinion qui prêterait que l'Allemagne a choisi ce moyen pour éviter certains paiements dus aux Alliés en vertu du

nos encouragements à l'égal, toutes proportions gardées, des arts les exotiques. "Civils".

traité de Versailles.

Une alliance vient d'être signée entre l'Angleterre et la France. Les deux pays s'entendent enfin et signent un traité couvrant une période de 20 ans. Il s'agit d'une alliance défensive anglo-française.

Le Portugal est en pleine crise ministérielle. Le cabinet qui dirigeait le premier ministre Cunha Seal a démissionné, et le président Almeida a accepté cette démission.

Le conseil exécutif des Vétérans canadiens de la grande guerre vient d'adopter une résolution demandant au gouvernement fédéral de démobiler, dans toute l'étendue du Canada, la Gendarmerie royale à cheval. Il prétend que cette institution coûte au pays \$4,000,000 par année.

On prétend que le roi d'Italie réglera la crise politique italienne, amenée par la démission du cabinet Bonomi, en appelant à la tête des affaires l'ancien premier ministre Giolitti. On doute en certains milieux que Giolitti puisse commander une majorité solide au Parlement.

Sir James Craig se plaint à Londres que le Daily Eirean ait obtenu du gouvernement anglais la promesse de faire rectifier les frontières, au cas où l'Ulster refuserait de faire partie de l'Etat Libre, ce qui inclurait dans les limites de l'Etat libre toutes les régions où les sinn feiners sont en majorité, soit presque la majorité de la juridiction de

(A suivre sur la 2ème page)

## Chez les Chevaliers de Colomb

MESSE A LA CATHEDRALE

ELOQUENT SERMON DE M. L'ABBÉ H. DESCHENES

Dimanche dernier avait lieu aux Trois-Rivières la réunion de tous les Chevaliers du District et cela a donné lieu à de grandes démonstrations. Il y eut messe spéciale à la Cathédrale, messe dite par M. l'abbé D. Gélinas et sermon par M. l'abbé H. Deschènes, de l'évêché. L'éloquent prédicateur s'appliqua à faire ressortir les qualités que doivent montrer les vrais Chevaliers chrétiens et ce que doivent être les Chevaliers de Colomb, c'est-à-dire des apôtres de toutes les bonnes œuvres de toutes les bonnes causes. Dans l'après-midi et la soirée on procéda à l'initiation des nouveaux membres.

RETRAITES FERMÉES au Cap-de-la-Madeleine

Première série pour l'année 1922

- I—Les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières, du samedi soir 11 février au 14 au soir.
II—Les cultivateurs (mariés) du comté de Maskinongé, du 18 février au soir au 21 au soir.
III—Les cultivateurs (mariés) du comté de Saint-Maurice du 25 février au 28 au soir.
IV—Les cultivateurs (mariés) du comté de Champlain, du 4 mars au soir au 7 au soir.
V—Les cultivateurs (non-mariés) du diocèse des Trois-Rivières, du 11 mars au soir au 14 au soir.
VI—Les Chevaliers de Colomb de Grand-Mère, du 18 mars au soir au 21 au soir.
VII—Première retraite, pour 1922, de l'A. C. J. C., du 25 mars au soir au 28 au soir.
VIII—Les Avocats du district, du 1er avril au soir au 4 au soir.
IX—Les Médecins du district, du 5 avril au soir au 8 au soir.

- X—Les Notaires du district, du 8 avril au soir au 11 au soir.
XI—Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières, du 12 avril au soir au 15 au soir.
L'ouverture des retraites a lieu à 8 1/2 heures du soir, au Monastère. En partant, les retraitants sont censés verser à la caisse de l'œuvre une aumône convenable; mais nous n'avons pas de tarif de fixe, et nous faisons en sorte que personne ne soit mis à la gêne par la question d'argent, en recevant les aumônes sous pli cacheté et sans signature.
Nous comptons sur nos anciens retraitants pour le recrutement de ces onze groupes.
Nous ne pouvons recevoir que 16 retraitants à la fois. Ceux qui se décideront à venir prendre part à la retraite de leur classe feront donc bien de ne pas tarder à transmettre leurs noms au
Rév. P. Arthur Joyal, o. m. i., directeur des Retraites Fermées.

ICI ET LA

Suite de la lière page

L'Ulster. Ces bons orangistes, là comme ici, ne tiennent compte de la majorité, que là seulement où leurs bigoteries et leurs petites combinaisons ne sont pas dérangées. Pour cela, ils sont plus anglais que le gouvernement de l'Angleterre.

M. Poincaré n'aime pas l'ordre du jour qui a été élaboré pour la conférence de Gènes. Il le trouve trop vague. Il veut que l'article deux de ce programme stipulant: l'Établissement de la paix en Europe sur une base solide, soit clairement interprété comme ne pouvant affecter les traités existants, ni servir de prétexte pour réouvrir de nouveau la question de la Silésie ou celle des réparations.

L'on annonce la mort du fameux général boer Christian De Wet. Le général De Wet a été l'un des chefs boers dans la guerre du Transvaal en 1900, et était l'un des plus habiles stratèges de tous les chefs militaires qui ont pris part à cette campagne. Après l'ouverture de la grande guerre mondiale, le général De Wet a pris la tête d'une rébellion contre l'Angleterre, mais cette révolte a été dominée par le général Botha, et jusqu'à sa mort De Wet a vécu dans l'obscurité, irréconciliable avec l'Angleterre et rêvant toujours l'indépendance de son pays.

Les recettes du Grand Tronc pour la semaine se terminant avec le 31 janvier se chiffrent à \$21,487,740.00, soit une diminution de \$435,358.00 sur le chiffre de la semaine correspondante en 1921.

D'après une nouvelle venant de Grèce, un décret royal vient d'appeler sous les drapeaux les réservistes de 1910 et de 1911 pour le 13 février. On déclare semi-officiellement que cette mesure n'est pas inspirée par la situation militaire en Asie Mineure.

Le roi Georges V a donné son assentiment à la nomination de M. Paul E. Maggior, comme consul général de France à Montréal, et à celle de M. D. G. Droyer, comme consul des États-Unis à Fort William et à Port Arthur.

Les bureaux allemands ont déclaré au ministre de la Justice qu'ils se mettraient en grève si leur salaire n'était pas augmenté. Voilà une grève que les condamnés à mort encourageront vivement!

Une nouvelle compagnie aérienne a été établie au Lac à la Tortue, pour faire la surveillance des forêts louées à des Compagnies et des Terres de la Couronne.

L'hon. Mackenzie-King a annoncé officiellement que la rentrée des Chambres aura lieu le 8 mars prochain. L'Orateur des Communes à la prochaine session fédérale sera l'hon. Rodolphe Lemieux. On ne croit pas que cette session là soit bien longue.

L'on annonce de nouveau que le R. P. Tourangeau, O. M. I. est gravement malade, chez les Pères Oblats de l'église St-Pierre, à Montréal. Le Père Tourangeau a été autrefois curé du Cap de la Madeleine. Nos lecteurs qui l'ont bien connu n'oublieront pas de penser à lui dans leurs prières.

Les Prophéties de Saint-Malachie

On sait la curieuse légende de Saint-Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande. Cette prophétie des papes a été découverte par Arnold de Wyon, savant Bénédictin, en 1590. Elle a pour titre "La prophétie de la succession des papes depuis Clément II, 1143, jusqu'à la fin du monde".

Et selon Saint-Malachie, nous serions éloignés de la fin du monde par le règne de huit papes seulement. On se rappelle que les prophéties faites sur les trois derniers papes étaient les suivantes: Léon XIII, lumen in caelo; Pie X, ignis ardens; Benoît XV, religio depopulata. Quand au pape élu aujourd'hui même, Pie XI, sa caractéristique est: Fides intrépida—foi intrépide.

- Les autres caractéristiques pour les papes à venir, les sept derniers d'après la curieuse légende, sont les suivantes:
1o—Pastor angelicus (pasteur angélique).
2o—Pastor et nauta (pasteur et pilote).
3o—Flos florum (la fleur des fleurs).
4o—De medietate lunae (de la moitié de la lune).
5o—De labore solis (du travail du soleil).
6o—De gloriâ olivæ (de la gloire de l'olive).
7o—Dernier pape dont la caractéristique n'est pas mentionnée.

"In persecutione extremâ Sacrae Ecclesiae, sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis civitas septicolis diruetur et Judex tremendus, judicabit populum".

Traduction: "A la fin de la persécution de la Sainte Eglise Romaine, siégera Petrus Romanus qui fera paître les brebis au milieu de grandes tribulations après lesquelles la ville aux sept collines sera détruite et le Juge terrible jugera le peuple".

Le parti ouvrier australien demande la réorganisation de l'Australie en 30 nouveaux Etats.

Vu que la gravité du problème de l'immigration s'intensifie de plus en plus, on prête à l'hon. M. King l'intention de nommer, d'ici à quelque temps un ministre de l'immigration qui s'occuperait spécialement de ce sujet, entre autres d'encourager l'immigration agricole.

La ville de Londres se plaint que les touristes étrangers la délaissent. En vue de les attirer, surtout les riches touristes américains, la ville entreprendra sur une vaste échelle certains embellissements et lieux d'amusements qui attireront et fixeront pendant quelques jours ou quelques semaines les étrangers de passage.

L'hon. M. H. Mercier, ministre des terres et forêts, a reçu, vendredi dernier, une délégation de marchands de bois ayant à leur tête Sir William Price, président de la Compagnie Price Brothers. Il s'agit d'organiser la coopération des détenteurs de concessions forestières avec le service forestier du département des terres et forêts, afin de faire l'inventaire des forêts de la province.

Pendant le mois de janvier les agents de la Sureté provinciale ont déporté au-delà de 200 individus qui étaient des indésirables.

Une dépêche reçue à Londres, dit que Lady Shackleton, veuve de l'illustre explorateur croit que c'était le désir de son mari d'être inhumé dans les régions antarctiques. En conséquence, le corps de Sir Ernest Shackleton sera conduit de Montevideo jusqu'à l'île South-Georgia, où il sera inhumé.

Le conseil municipal de New-Castle, Angleterre, s'est déclaré par 49 voix contre une pour l'abolition de l'embargo sur le bétail Canadien.

POUR LES COLLEGIENS
La Maison Albert Gélinas fait une spécialité de la confection des habits d'écoliers.
Confiez-lui votre travail et les "gars" seront contents.
86a, rue Royale, Les Trois-Rivières.

Bureaux à Louer

792 pieds de plancher, 4 grandes pièces largement éclairées. Centre des affaires. Chauffé ou non. S'adresser 28, ST-JOSEPH, Les Trois-Rivières. j.n.o.



Ne voit rien, mais un bon verre fait voir un mauvais oeil. J. P. MEUNIER Spécialiste pour la vue 42 rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES 35 centims pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE OU A ECHANGER.—Un moteur du Type K. T. forme C, 60 cycles, 2 forces, 550 volts à changer pour un petit de 1-2 force. S'adresser à L. M. Le Bien Public, 3 rue Hart.

MCLAUGHLIN 1920, 5 PLACES, A VENDRE.—Carrosserie comme neuve, rembourrage de cuir brun n'a pas une égratignure. Moteur à roulé juste pour être en état d'excellent fonctionnement. Overhauled en juillet 1921. Châssé de quatre bons pneus. Deux de l'arrière. Cord, sont absolument neufs. Un pneu de rechange. Bumper neuf de 1921. Couverture de capote neuve; n'a jamais servi. Tous les outils; lumière d'extension. Vulcaniseur. Un bon marché à prix raisonnable. S'adresser à 28 St-Joseph, Trois-Rivières. j.n.o.

A LOUER—2 étages, 12 appartements pour pension. Bureau de médecins dentistes. S'adresser à Arthur Spérandi, 42, St-Pierre. 31-2-7-9.

TERRES A VENDRE.—St-Boniface, deux belles terres. Sol excellent, boisées; maison, grange, écurie. L'une de 2 1/4 x 28. Prix \$4,300 comptant. \$1,500. Balance 6% termes faciles. L'autre 4 1/2 x 28. La moitié en culture, le reste en bois. Roulant \$4,500. Comptant: \$1,500. Balance: \$100 par année à 6%. S'adresser J.-L. Blain, N. P. St-Boniface de Shawinigan, Qué. 31-2-7-9.

A VENDRE.—Bonne beurrierie et Fromagerie, avec outillage moderne, chaudière de première classe. Râteau mécanique, situé à deux milles du village, arrondissement facile. Bonne condition. Cause de vente, santé. S'adresser à Alp. Lebrun, St-Justin Comté de Maskinongé. 2-7-9-14

ABEILLES A VENDRE.—Abelles italiennes bien hivernées. Sélection spéciale. Aussi 200 boîtes de 24 sections chacune pour expédition au dehors. Conditions faciles. S'adresser à Lin Grandmont, Champlain, Comté de Champlain, P. Q. 21 mars M

—Si mon patron ne rétracte pas ce qu'il m'a dit ce matin, je le laisse. —C'est donc bien grave! Qu'est-ce qu'il t'a dit? —Il m'a dit de me trouver une autre place.

Aménités féminines: Miss Prue —Dites-moi, ma chère, si un monsieur vous demandait votre âge, que lui diriez-vous? Mrs Golightly.—Un mensonge, tout comme vous.

La Soirée des Voyageurs Catholiques de Commerce

Suite de la page 1

nous embarquer avec lui sur l'Empress of Britani et de refaire, non pas à vol d'oiseau, mais à vol d'aiguille, le voyage qu'il fit l'an dernier aux pays d'Europe. Au départ avec lui nous éprouvons quelque peu la vérité de cette parole: "partir, c'est mourir un peu." Il nous fait partager les serments de cœurs qu'il a éprouvés, à l'idée de laisser, fut-ce pour quelques mois seulement, la terre qui nous a vu naître. C'est avec ces dispositions d'un patriotisme sensible que Monsieur Lesieur nous entraîne à sa suite en Angleterre d'abord, histoire d'aller saluer sa belle mère, avant d'aller embrasser sa maman.

En mettant les pieds sur le sol de France, quelles émotions n'a pas ressenties M. le curé de Ste-Genève? quel bonheur de voir ce pays des ancêtres, cette terre des grandes épopées, des plus beaux héros, ce foyer des arts, des sciences et des lettres. Une course dans les principales villes, les lieux célèbres de pèlerinage et à la suite du causeur nous voilà par-delà les Alpes. En Italie, Rome surtout, le centre de la chrétienté, avec ses nombreuses basiliques, ses trésors et ses souvenirs historiques.

Mais ce qui frappe surtout dans cette relation d'un beau voyage, ce sont les précisions historiques qui accompagnent toutes les péripéties du voyage; la description sommaire, mais véridique de tel ou tel monument, les aperçus personnels sur les mœurs des divers pays visités et les réflexions qui venaient naturellement à l'esprit du voyageur. Le tout fut présenté avec beaucoup de clarté et de suite, dans un langage châtié et avec le son oratoire dont est coutumier le Curé de Ste-Genève.

Les impressions, les jugements, qui ne seraient peut-être pas partagés par tous ceux à qui il serait donné de faire le même voyage ont le rare mérite d'être du person-

nel et le fruit de vastes connaissances historiques. Nous avions l'impression d'entendre un Monsieur qui parle de ce qu'il connaît. Inutile de dire que nous avons été, tout le long de cette causerie, littéralement suspendus aux lèvres de l'orateur, et c'est à regret qu'à un moment donné nous avons constaté qu'il nous fallait reprendre le transatlantique car nous étions au terme du voyage.

Au Révérend Père Joyal, O. M. I., aumônier du Cercle des Voyageurs, incombe la tâche de remercier le causeur, les artistes, l'auditoire et tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient dévoués au succès de cette belle soirée. Le Révérend Père sut trouver dans son cœur d'apôtre les justes paroles pour remercier tous et chacun.

Qu'il nous soit également permis d'ajouter nos remerciements sincères aux organisateurs de cette magnifique soirée et d'exprimer le souhait que les années prochaines, Messieurs les Voyageurs de Commerce nous procurent pareille aubaine. Les Cercles des Voyageurs de Commerce sont appelés à jouer un rôle important dans la Société, qu'ils continuent à mettre au service du bien commun, sous l'égide de l'autorité religieuse, leur ardeur à servir les bonnes causes. De par leur situation sociale ils sont à même de propager dans tous les milieux où ils pénètrent, les bonnes idées et leur travail sera de nature à combattre la dissémination des idées malsaines qui sont en train de fausser les esprits et de corrompre les cœurs.

Grand Concert le 28 février à l'Hôtel de Ville

On annonce la venue aux Trois-Rivières d'un quatuor vocal pour le 28 février. Les artistes sont des plus populaires et les succès remportés à Montréal et dans les grands centres sont un gage de satisfaction assurée. Qu'on retienne bien la date.

14, DES FORGES Vente de Déménagement 14, DES FORGES
Le sort en est jeté, il me faudra changer de magasin sous peu. Et comme l'espace nouveau sera assez restreint pour quelques mois, il me faut diminuer mon stock de chaussures coûte que coûte.
Profitez de la Grande Vente que nous inaugurerons cette semaine.
Nous ne refuserons pas d'offres raisonnables. Surveillez nos annonces et vous aurez l'occasion d'épargner des sommes fabuleuses.
J. R. RENE
Machand de Chaussures -- 14 rue Des Forges.

Téléphone 452
Mademoiselle Simone Vigneau
Professeur de Piano
(Elève de M. J. F. Paradis)
Acceptera un nombre limité d'élèves
Rue St-Valier, - - Les Trois-Rivières.

VENTE SPECIALE DE BOUILLOIRES
Nous avons un gros assortiment de bouilloires que nous venons justement d'acheter à des prix très bas qui nous permettent de vous offrir de réelles aubaines.
BOUILLOIRE, Tôle galvanisée, \$1.15
Do fer blanc léger 75c.
Do fer blanc anglais XXXX \$3.32
Do cuivre rouge (coppe) qualité pesante \$4.50
NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION
HENRI NOBERT MARCHAND DE FER et QUINCAILLERIE
38, rue DES FORGES. Les TROIS-RIVIERES.

GRAND PELERINAGE CANADIEN
A l'occasion du Congrès Eucharistique de Rome
Et de La Passion D'Ober-Ammergau
SOUS LA DIRECTION SPIRITUELLE DU
R. P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.
ET LA DIRECTION ADJOINTE DE
M. JEAN-BAPTISTE LAGACE, Maître-des-Arts
(Au cours du voyage, M. LAGACE donnera des causeries artistiques et historiques pendant la visite des musées, des cathédrales et des différents monuments.)
Excursions en FRANCE, ITALIE, TRENIN, AUTRICHE, TYROL, DAVERE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, BELGIQUE.
Départ de Montréal le 20 avril—Retour le 1er juillet
Prix du voyage, comprenant toutes les dépenses...\$935.00
Programme-itinéraire fourni sur demande en s'adressant aux organisateurs:
THOS. COOK & FILS, 526 ouest, Ste-Catherine, Montréal, TEL.: UPTOWN 8680
Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV

Docteur C. A. Bouchard
Ex Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris
Membre de "La Société Anatomique" de Paris
Chirurgie générale
Opérations et Traitements Chirurgicaux
Heures de bureau 58 Avenue Laviolette
de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m. Tel. 599

# VOIX DE LA JEUNESSE

VOL. 9 No 22

Union Régionale Trifluvienne de l'A.C.J.C.

Adresse: 99, Rue Royale.

## SA SAINTETÉ PIE XI

L'Eglise Catholique a un nouveau Souverain Pontife! La Chrétienté a un nouveau chef! Telles étaient les joyeuses nouvelles que nous transmettaient hier les dépêches télégraphiques venant de Rome. Inspiré par l'Esprit-Saint, après quatre jours de conclave, le choix du Sacré Collège s'est porté définitivement sur la personne de Son Eminence le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, mettant fin ainsi au deuil de plusieurs jours de l'Eglise Catholique. Le nouveau Pape régnera sous le nom de Pie XI. Nous n'avons aucun doute que les acclamations du Sacré Collège à l'adresse du nouvel élu, jointes aux acclamations encore plus enthousiastes des foules énormes massées sur la place de St-Pierre à Rome, trouveront un écho dans tout l'univers catholique, et réjouiront grandement les cœurs des fidèles. Nulle part ailleurs, cependant, plus que dans notre diocèse, la nomination du nouveau Pape ne sera mieux accueillie, ni son autorité mieux acceptée; et nous pourrions de nouveau dans la pérennité de la succession des Pontifes romains sur le siège de St-Pierre, en face d'un monde qui change et qui passe, de royaumes et d'empires qui s'écroulent, d'institutions humaines qui périclitent et qui s'effacent, les motifs puissants de ranimer et de consolider notre foi.

Appelé au Souverain Pontificat à une heure difficile et en des temps troublés, Pie XI semble bien, par son passé, par sa haute culture intellectuelle et les missions diplomatiques qu'il a eues à remplir, être l'homme de la Providence, pour éclairer et guider notre société moderne ébranlée jusque dans ses fondements par quatre années d'un conflit épouvantable et sans précédent, conflit qui, outre les ruines matérielles et morales qu'il a accumulées, a de toutes parts bouleversé profondément les esprits et désemparé les âmes.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le nouveau Pape est un grand savant, et doué d'une vaste érudition. Pie X qui appréciait son talent et qui l'avait en haute estime, l'avait mandé à Rome pour lui confier la position très en vue de Préfet de la bibliothèque vaticane, la plus complète et la plus considérable du monde entier. Plusieurs missions diplomatiques importantes et délicates lui furent confiées, notamment en Russie et en Pologne où il établit une nunciature, et où il régla certains problèmes religieux et politiques difficiles à la satisfaction du Pape et de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège.

A son retour de Pologne il fut nommé au vénérable siège archiepiscopal de Milan, illustré par Saint-Ambroise et St-Charles Borromée; et c'est de là que le vote des Eminences cardinales de la Sainte Eglise Romaine vint le tirer pour lui faire gravir les degrés du trône de Saint Pierre, à la grande joie de tous les fidèles du monde catholique.

Il n'y a pas de doute que la Providence l'a préparé, par ses études et les missions qu'il eût à remplir, à un rôle magnifique et utile pour l'Eglise et le monde.

Par son séjour à Milan, la plus grande ville industrielle de l'Italie, Pie XI aura été à même d'étudier sur place cette grande et angoissante question du capital et du travail, la plus grande sans doute, à l'heure actuelle, puisqu'elle est la cause du malaise et des difficultés sans nombre où se débat le système économique et financier du monde entier, avec ses répercussions inévitables sur la paix et l'ordre public. Par ses missions diplomatiques en Pologne et en Russie, il a pu voir fonctionner un système de gouvernement générateur de tyrannie et d'anarchie, il a vu appliquer des théories subversives de l'ordre moral, religieux et civil, théories qui ont fait du plus grand et du plus puissant empire contemporain, une terre de désolation, de deuil et de misères sans nom. Après avoir vu les maux dont souffre notre société, il saura sans doute trouver le remède et l'appliquer. Certains voudront peut-être voir dans le nom de Pie XI que le nouveau Pape a choisi, la continuation de la politique de Pie X. C'est bien possible, de même qu'il est aussi vraisemblable qu'il n'en soit pas ainsi. Le pape, tout en tenant compte des faits accomplis, n'est pas nécessairement le doublure de celui-ci ou de celui-là de ses successeurs, il est tout simplement le Pape, c'est-à-dire: Ce Pasteur suprême de nos âmes, le Gardien inflexible de notre foi, le Chef que, suivant les temps et les circonstances, Dieu donne à son Eglise pour qu'elle accomplisse auprès des âmes et dans la société humaine sa mission divine de Rédemption et de Pacification.

Pour les membres de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française, et particulièrement le groupe de l'Union Régionale trifluvienne, Pie XI sera toujours le Vicaire de Jésus-Christ, ou plutôt, Jésus-Christ lui-même visible dans la personne du Pape; il sera toujours le Chef vénéré et aimé dont ils seront heureux de suivre avec une filiale soumission la doctrine et les instructions, et dont ils aimeront à se dire toujours les fils aimants et soumis. Longue vie à Pie XI, et que Dieu lui accorde un règne long, fécond et heureux.

Henri Vallée, Ptre Aumônier de l'U. T. R.

## La Société de la Saint-Vincent de Paul et les Jeunes

II

Dans un article précédent nous rappelions aux jeunes gens le but visé par Ozanam en instituant les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et leur faisons voir l'importance qu'il y a pour eux de faire partie de cette Société. Aujourd'hui nous voudrions parler des AVANTAGES SPIRITUELS de cette Association à la fois de prière et de charité.

La Société de Saint-Vincent de Paul est une association pieuse. Non pas qu'elle songe à imposer à ses membres de nouvelles obligations de piété, mais tout simplement, parce que l'observance fidèle de ses règlements, qui tendent à développer, en nous le type de parfait chrétien, constitue un ensemble d'exercices de piété, enrichis du reste de nombreuses indulgences. Nous ne parlerons pas aujourd'hui de l'avantage primordial de la formation personnelle qu'offre la Société Saint-Vincent de Paul à ceux qui veulent la comprendre, nous insisterons plutôt sur la somme d'indulgences inappréciables que ses membres peuvent facilement gagner. Les Papes Grégoires XVI, Pie IX et Léon XIII l'ont en effet gratifiée à tour de rôle des indulgences les plus précieuses, soit plénières, soit partielles. En voici la liste:

- a) — Les membres du Conseil général et des Conseils particuliers peuvent gagner une indulgence plénière chaque mois, lorsque, s'étant confessés et ayant communiqué, ils assistent au moins à trois des quatre réunions du mois.
- b) — Une indulgence plénière est accordée chaque mois à tous les membres actifs de la Société qui, s'étant confessés et ayant communiqué, assistent au moins à trois des quatre réunions hebdomadaires.
- c) — Peuvent gagner une indulgence plénière, tous ceux qui rentrent dans la société, le jour même de leur entrée, en satisfaisant au conditions de la confession et de la communion.
- d) — Tous les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul peuvent gagner une indulgence plénière le jour de l'Immaculée-Conception, le premier dimanche du Carême, le deuxième dimanche après Pâques et le jour de la fête de Saint-Vincent de Paul, pourvu qu'ils se soient confessés, aient communiqué et aient entendu la messe en commun. Les membres empêchés par maladie ou par infirmité d'entendre cette messe en commun peuvent gagner quand même cette indulgence en accomplissant quelque autre œuvre pieuse.
- e) — Une indulgence plénière est accordée aux membres de la Société à l'article de la mort qui, s'étant confessés, ou, s'ils ne peuvent le faire, étant au moins contrits, invoquant dévotement le nom de Jésus de bouches, s'il leur est possible, ou au moins de cœur, et acceptent de la main de Dieu la mort avec patience, résignation et courage, comme la peine du péché.
- f) — A la fête de saint Jean de Dieu, le 8 mars une indulgence plénière

## Le Bon Cinéma

De louables efforts s'organisent pour mettre sur pied le bon cinéma. On veut en faire ce qu'il peut être et ce qu'il doit être, à la fois une inoffensive récréation et un moyen de propagande pour des idées saines. Certes, tous les bons ouvriers qui s'emploient au succès de cette entreprise difficile mais devenue nécessaire, même urgente, méritent des encouragements.

Cependant pour le bénéfice des hommes d'œuvres qui s'apprêtent à utiliser ces efforts, on nous permettra de citer un fait et d'y ajouter quelques-unes des remarques et réflexions qu'il appelle.

Le directeur d'une école tenue par les Frères nous a raconté ce qui suit:

Un jour, les enfants furent conviés à une séance de cinéma. Va sans dire que rien dans les films ne pouvait blesser la candeur et l'innocence de ces petites âmes. Cependant il arriva que la séance eut des conséquences fâcheuses.

Parmi les films que l'on fit passer sous les yeux des enfants, l'un contenait des scènes très excitantes. C'était le spectacle d'une personne luttant désespérément contre la mort qui la menaçait d'une fin horrible. A mesure que les scènes se déroulaient, les enfants palissaient et devenaient nerveux. A la fin presque tous étaient debout, pleurant, criant, quelques-uns appelant leur mère.

Le lendemain une dizaine environ ne purent pas se rendre en classe. Des parents vinrent prendre des informations auprès du directeur disant: "Que s'est-il passé? Mon enfant n'a pas dormi de la nuit. Ou bien s'il finissait par s'endormir, il s'éveillait en sursaut avec des cris de terreur."

D'autres enfants ont été pendant plusieurs jours incapables d'attention sérieuse en classe, et d'une excessive nervosité.

De ce fait il est facile de conclure:

1o. Qu'il doit en être des films comme des livres. Ce qui est inoffensif à l'âge mur, peut avoir sur l'âme ten due et impressionnable de l'enfance des effets désastreux.

2e. Que, en conséquence il faudrait éliminer soigneusement des séances cinématographiques pour enfants les films qui secouent trop violemment le système nerveux. Autrement le bon cinéma perdra ses avantages, et deviendra, d'une certaine façon, presque aussi nuisible que l'autre.

3o. Que l'enfance a besoin de spectacles, d'idées, de discours qui lui apportent des joies saines, douces, reposantes. A cette condition le cinéma sera une bienfaisante récréation. La fréquente et violente répétition des chocs nerveux nuit au développement normal des facultés de l'enfant, et par conséquent à leur équilibre. Cela peut aller jusqu'à la névrose, c'est-à-dire jusqu'à la perturbation complète et irrémédiable.

S'il en est ainsi des films qui n'ont rien d'immoraux, mais sont trop violemment excitants, que faut-il penser de ces représentations qui ont lieu d'ordinaire dans nos cinémas, où le meurtre, la violence, le vol, l'obscénité

est accordée aux membres qui font la visite des malades, soit aux hôpitaux, soit à domicile.

g) — Les membres de la Société peuvent gagner une indulgence de sept ans et sept quarantaines toutes les fois qu'ayant au moins le cœur contrit, ils visitent une Conférence, une famille pauvre, toutes les fois qu'ils assistent à la sainte Messe célébrée pour le repos de l'âme de quelque associé et toutes les fois qu'ils accompagnent les restes mortels des pauvres à la sépulture.

h) — Une indulgence plénière est accordée aux membres qui assistent à tous les exercices d'une retraite spirituelle, lorsque, s'étant confessés, ils font la sainte communion le dernier jour de la retraite et prient pour la concordie des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise.

i) — Les membres de la Société peuvent gagner une indulgence de 300 jours toutes les fois qu'ils récitent, avec le cœur contrit, la prière de la Société commençant par ces mots: "Nous vous remercions, Seigneur, des grâces et des bénédictions".

Toutes les indulgences ci-dessus mentionnées sont applicables aux âmes du purgatoire.

Des indulgences plénières et partielles sont également accordées aux bienfaiteurs et aux pauvres de la Société, aux pères, aux mères et aux épouses des membres de la Société et aux membres des Patronages. Ces indulgences sont aussi applicables aux âmes du purgatoire.

Outre toutes ces faveurs spirituelles par lesquelles l'Eglise semble encourager d'une façon particulière l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul, il y a d'autres faveurs accordées par les Souverains Pontifs qui n'ont cessé de se monter à son égard animés de vrais sentiments paternels. A plusieurs reprises les Souverains Pontifs ont daigné recevoir en audience les membres de la Saint-Vincent de Paul, ont adressé la parole pour encourager les membres de cette Société réunis à Rome à l'occasion de plusieurs pèlerinages; ils ont aussi en maintes occasions accordé à la Société leur bénédiction Apostolique.

Vous voyez donc, chers amis, que l'Eglise ne ménage pas ses faveurs aux membres de cette œuvre de sanctification et de miséricorde. Elle veut que nous nous animions, que nous nous réchauffions, que nous nous sanctifions par les pratiques de piété prévues par les règlements de la Saint-Vincent de Paul, par le gain des nombreuses indulgences qu'Elle accorde, pour ensuite pratiquer avec plus de zèle et de fécondité les œuvres de charité qu'Elle propose.

Voilà quelques-uns des avantages que la Société de Saint-Vincent de Paul procure à ses membres et dont les jeunes gens avides de perfectionnement ne devraient pas se désintéresser.

## De l'A. C. J. C.

PAS CA!

Mais, monsieur Pierre, je me suis laissé dire qu'ils se réunissent ainsi, ces jeunes gens, pour faire des travaux de littérature... et que c'est là d'ailleurs, le but de l'A. C. J. C. A mon avis, si cela est vrai ils font fausse route.

Vous pensez juste mon ami, mais il y a un si, et ce si n'existe pas, car le but de cette jeunesse n'est pas ce qu'on vous en a dit. Le groupe en formation dans votre paroisse n'est pas un cercle littéraire.

J'en conviens, l'étude, chez les jeunes tourne souvent à la simple littérature. On fait de beaux discours, de magnifiques conférences, des pièces enfin, où l'on déploie force grands gestes et maints éclats de voix plus ou moins convaincues. Que reste-t-il de tout cela, d'ordinaire, pour l'orateur et les auditeurs? Une certaine vanité, un peu de fumée, du vent. Sonne l'heure du travail obscur, du dévouement, du sacrifice; vous chércherez en vain parmi les simples littérateurs. Voilà pour quoi, dans l'A. C. J. C. on ne cultive pas la seule littérature. Et puis, entre nous, serait-il bien profitable à nos ouvriers et à nos agriculteurs de faire de la littérature, d'étudier Corneille et Racine et Bossuet? Ne leur est-il pas plus séant et plus utile d'aborder entre eux, les questions qui les intéressent, questions ouvrières ou agricoles, suivant le cas?

Convenez-en mon ami, on vous a mal renseigné.

Pourtant monsieur Pierre, on nous affirme que votre association ne s'adresse qu'aux jeunes gens instruits, aux étudiants, à ceux qui ont fait des études classiques.

Il n'en est rien. Nous avons des cercles partout, dans tous les milieux. Voulez-vous des chiffres? Sur tous nos membres, dix pour cent, pas plus ont fait des études classiques... et encore sur ce nombre, les deux tiers fréquentent Tenez! dans la région, nous comptons cinq cercles ruraux. Et nous avons des cercles ouvriers, des cercles de commis, des cercles de... etc.

Je vois, monsieur Pierre, que vous avez raison.

Mais, affirme Paul, il paraît que leur cercle c'est un groupement politique! Pas possible! Ouvrez les règlements de leur Association, et tu liras aux premières pages, mon brave, qu'entre autres raisons, elle est née précisément d'un besoin de réaction contre l'esprit de parti politique. S'ils doivent voter consciencieusement et accomplir au mieux leur devoir civique, les mem-

se donnant la main deviennent une perpétuelle incitation au crime? D'aucuns nous affirment que nos cinémas de Québec s'améliorent. Possible. Mais ils n'en restent pas moins un danger pour l'enfance. La loi qui lui en interdirait complètement l'entrée serait sage.

En attendant, que les hommes d'œuvres qui veulent donner du cinéma honnête sachent faire, pour les enfants, un choix de films judicieux, qui écarte les scènes de violence et trop étonnantes.

Edouard V. Lavergne, ptre. L'Action Catholique.

## Au Service de Librairie

VOUS NE REGRETTEREZ PAS

De vous être déplacé lorsque vous aurez vu notre assortiment de volumes. Nous ne tenons que des ouvrages de toute première valeur. Rien de médiocre n'entre chez nous. Venez et choisissez quelques bons livres pour vous-même ou pour vos amis. Catalogue sur demande.

Service de Librairie de l'A. C. J. C. 491, rue St-Maurice. Tel. 265.

POUR BIEN EMPLOYER

Le temps de la messe, munissez-vous du touchant ouvrage du "Père Cochem", capucin: "Explication du Saint-Sacrifice de la messe." C'est un petit livre qui devrait toujours vous accompagner à l'église. Tous les écoliers devraient l'avoir pour les aider à sanctifier la messe quotidienne.

Jolie reliure, 330 pages; prix, 45 sous.

Service de Librairie de l'A. C. J. C. 491, rue St-Maurice.

bres de l'A. C. J. C. comprennent qu'ils ont autre chose à faire que de perdre leur temps à des luttes stériles, que de se lier sans merci, à l'ore de leur jeunesse, à un homme politique, quel qu'il soit, ou à l'aveugle esprit de parti.

Et toi, Jean, tu as entendu dire que l'A. C. J. C. poursuit en somme une œuvre de préservation et qu'elle peut s'accommoder aussi bien d'un cercle d'amusement que d'un cercle d'étude!

Non, mon vieux! Car, vois-tu, la formation que peut donner un cercle d'amusement n'a pas pour effet direct de provoquer des initiatives intellectuelles et sociales.

Crois-tu l'expérience sans exception, c'est-à-dire à moins qu'il n'y ait là un semeur d'hommes extraordinaires, il est presque impossible de former des jeunes gens à l'apostolat social en se bornant à les amuser.

L'A. C. J. C. est donc une confrérie pieuse, une congrégation? Pas davantage. Une congrégation fait prier; elle n'a pas pour but de faire agir ou, du moins, de faire étudier.

Et pourtant, dans l'A. C. J. C. on prie, on étudie, on agit, l'on fait agir et on s'amuse.

Qu'est-ce donc, sapsristi, qu'un cercle de l'A. C. J. C.?

— Cela vous intrigue donc de savoir ce qu'est un cercle de l'A. C. J. C.?

— Eh bien! Voici.

Un cercle de l'A. C. J. C., c'est le groupement d'un certain nombre de jeunes gens catholiques Canadiens-Français qui se réunissent, sous la direction d'un prêtre, pour se former ensemble une volonté et une intelligence communes, une âme catholique autrement que de nom; pour s'habituer à une vie intérieure et extérieure, privée et publique, vraiment, logiquement et efficacement catholique.

— Un cercle de l'A. C. J. C., c'est donc un groupement dont les unités dont les membres visent à acquérir une formation morale et intellectuelle qui soit pour eux une préparation immédiate à l'action catholique?

Autrement dit, on vise, dans les cercles de l'A. C. J. C., à préparer des ouvriers, des commerçants, des industriels et des professionnels soucieux de réaliser, en eux et autour d'eux, la complète signification du mot "catholique"; d'affirmer ce catholicisme dans leur vie de citoyen comme dans leur vie privée; de vivre, enfin, comme ils le pensent. Ils ambitionnent plus que cela encore. Ils veulent, tous ces jeunes gens, devenir des hommes compétents dans leur état et faire autre chose que travailler à acquérir une fortune plus ou moins rondelette, quittes à se reposer ensuite sur leurs fesses.

S'ils veulent tenter fortune, ce qu'ils ont bien le droit de faire ils se rappellent qu'ils sont catholiques et que la fortune qu'ils peuvent gagner doit servir à faire rayonner leur influence catholique dans toutes leurs relations de famille, de société ou d'affaires pour le plus grand bien de la cause religieuse et nationale, au Canada.

— En deux mots, un cercle de l'A. C. J. C., c'est avant tout un cercle de formation personnelle.

— Est-ce assez clair?

(Extrait du tract "Vous en êtes!" du comité régional du Québec. En vente à 5 sous l'unité au "Service de Librairie" 491, rue Saint-Maurice, Les Trois-Rivières.)

Un Jeune.

## ESTO VIR!

Etre un homme, vois-tu, c'est triompher du doute. Cet ennemi mortel, frère du désespoir. C'est marcher jusqu'au bout, ferme et droit sur la route qui mène à la vertu, passant par le devoir. C'est garder le front haut, aux jours de la détresse. C'est porter sans faiblir, l'âme grande en tout lieu. C'est mourir dans son sein la force et la tendresse. C'est aimer ses parents, sa patrie et son Dieu. C'est rechercher toujours l'épine avant la rose. Etre grand dans la paix, vaillant dans le combat. Donner son bras, son sang, à la plus noble cause. Prier, parler, aimer: être apôtre et soldat!

Paul Veron.

## Echos et Commentaires Ce que peut une âme de foi

VIE DE L'ASSOCIATION

Les membres de la commission de la vie de l'association se sont réunis dimanche dernier pour discuter les moyens à procéder pour assurer à chaque cercle une vie intense d'activité et pour se consulter au sujet des nouveaux cercles à fonder.

CERCLE IMMACULEE CONCEPTION

On nous informe que le cercle Immaculée-Conception de Shawinigan qui fut affilié il y a quelques mois, tiendra une séance inter-cercles le 23 février.

CERCLE OZANAM

A leur dernière séance régulière les membres du cercle Ozanam ont fixé la date de leur séance inter-cercles au 12 mars. Déjà les membres ont commencé à se préparer l'ouvrage et se réunissent régulièrement à ce sujet. Les membres ont décidé de prendre pour sujet "Il n'y a plus d'Australie" au sens de la devise "Esto Vir."

CERCLE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Un changement a été effectué dans le bureau de direction du cercle Saint-Thomas d'Aquin. Nous publierons dans le prochain numéro le résultat ainsi que la date de leur séance inter-cercle.

CONSTATATION

Tous nos lecteurs sont à même de constater qu'il y a de la vie dans nos cercles: aussi le comité régional qui se dévoue continuellement pour eux en est-il quelque peu fier.

Directeur de publicité.

CONVOGATION

Les membres du cercle Ozanam sont priés de se rendre mercredi soir le 8 février à leur salle de réunion pour une séance régulière à sept heures et demie. Que tous soient présents.

Le secrétaire.

## Les Leçons de la Crèche

Tous les malheurs de l'homme lui viennent de trois sources, l'amour des richesses, cupidité qui le brûle; l'ambition et l'amour de la gloire, désir qui le dévore; la mollesse et la sensualité, corruption qui le consume. Eh bien! l'homme vient à la crèche, et il trouve le remède à tous ses maux. Déjà il entend: heureux les pauvres, heureux ceux qui souffrent, heureux les petits et les enfants. Si Jésus n'avait dit ces choses, son éloquence eût peut-être bouleversé mon âme; mais à Bethléem, à la crèche, il me les montre, et il étale sous mes yeux tous les plans de son infinie sagesse. Pouvait-il prendre un moyen plus sûr de me guérir en me convertissant?... C'en est fait, ô Jésus, votre crèche sera désormais le livre divin où je viendrai m'instruire, heureux de ne connaître et de ne pratiquer d'autre sagesse que celle que je viens d'étudier à votre berceau divin.

Au commencement de l'ère nouvelle, l'esprit de famille veut que vous étendiez votre sollicitude à tous ceux qui la composent, présents ou absents vivants ou défunts. Gardez-vous de négliger les indulgences qui leur sont si profitables. Il y en a tant dans une journée chrétienne! Après avoir formé l'intention de les gagner, offrez-les à Dieu pour vos défunts. Il suffit de le faire au début de la journée.

Abbé Toublan.

Tout dans la vie de la Vierge Marguerite Bourgeoys porte le cachet du surnaturel et du divin. Soutenue par sa foi, son invincible fermeté et la noble ambition de contribuer à l'œuvre de Dieu en ce pays, elle n'hésita pas en présence des difficultés à surmonter. Elles étaient énormes: il s'agissait de venir au milieu des forêts incultes s'exposer à la cruauté des indiens et à des dangers nombreux, sans secours ni moyens d'aucune sorte. Contrairement aux vues humaines, elle se dévoua de tout avant de quitter la France, et, n'ayant que sa pauvreté et sa confiance en Dieu pour richesses, elle vint jeter les fondements de son institut dans une étable que M. de Maisonneuve lui abandonna. Les plus mâles vertus jetèrent en elle un vil éclat, et on ne saurait trop louer son zèle, sa constance inlassable, son humilité et sa charité sans bornes: le dévouement et l'austérité de sa vie rappelaient ceux du Patriarche d'Assise. Elle parcourait seule, chaque jour, presque toutes les maisons du fort, pour y instruire les enfants et les ignorants, visiter et servir les malades, consoler les affligés... Elle fit à pied plus de soixante lieues sur la glace et dans la neige pour se rendre à Québec, où Mgr. Saint-Vallier la demandait.

Histoire de l'Eglise du Canada

SI VOUS ETES SERIEUX

Et intelligent, vous jubilez à feuilleter les volumes variés et intéressants que nous tenons à votre disposition. Venez les voir. Service de Librairie de l'A. C. J. C. 491, rue St-Maurice. Tél. 265.

## Ineffable union du Chrétien avec Dieu

Par le Baptême, l'homme est uni à Jésus-Christ comme les membres d'un même corps sont unis à leur chef. Par la grâce sanctifiante, l'âme devient le sanctuaire de la très sainte Trinité, elle participe à la vie de Dieu. Par l'Eucharistie l'âme est tellement unie à Jésus-Christ qu'elle ne fait qu'un avec lui. Mais combien de chrétiens ne semblent être membres de Jésus-Christ que pour outrager leur divin Chef? Combien demeurent avec la très sainte Trinité, à peu près comme le feraient deux étrangers dans un même lieu, sans se regarder, sans se parler. Ils sont ensemble; peut-on dire qu'ils sont unis? Combien de communiantes laissent Jésus-Christ seul dans leur âme, enchaîné, ne pouvant agir, parce qu'ils ne lui donnent aucune liberté, lui refusent toute coopération, toute adhésion de leur part? Ils sont unis à lui par l'effet absolu du sacrement; ils sont unis à l'âme à Jésus-Christ, mais ils conservent leurs sentiments propres, ils sont unis corps à corps avec Jésus-Christ, mais leurs passions charnelles sont encore vivantes. On le voit, il y a union et opposition à la fois. Voilà pourquoi tant de communiantes et si peu de saints.

Sœur Marie-Aimée de Jésus curm.

ROMANS

Nous avons un beau choix de romans et d'ouvrages de littérature. Livres canadiens en quantité. Service de Librairie de l'A. C. J. C. 491, rue St-Maurice. Tél. 265.

# ECHOS de GRAND'MERE

## GRAND'MERE

Nous donnons ci-dessous copie du rapport mensuel de décembre sur les opérations municipales de notre ville, tel que déposé au conseil municipal de notre ville à sa dernière séance, par M. le Gérant Henry Ortiz, nous en conseillons la lecture il est des plus intéressants.

A Son Honneur le Maire et à MM. les Echevins de la Cité de Grand'Mère.

Messieurs,  
Re: Rapport mensuel (déc 1921)

En conformité avec l'article 23 du Statut 9 Georges V Chap. 103, sect. 8, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le fonctionnement de l'administration qui m'est confiée et sur les travaux exécutés durant le mois de décembre par les employés des divers départements municipaux.

### 10. Département du feu et de la police:

**Feu:** La brigade des pompiers a répondu à huit alarmes, réparties comme suit:

Feux de tuyaux 2; feux de cheminées 3; incendies 2; Exercice 1.

Toutes ces alarmes furent enregistrées par les avertisseurs automatiques. Longueur des boyaux étendus 900 pds. Longueur des échelles en service 300 pds. Extincteurs chimiques utilisés, 4.

Le 5 décembre, à 12.30 a. m. (après minuit) la brigade a été appelée au No. 277 rue Ste-Catherine pour y combattre un violent incendie qui s'était déclaré dans la salle de billards tenue par M. Aristide Cossette. Les dommages causés à la propriété se chiffrent à \$1,500.00 environ et sont couverts par les assurances. La cause de l'incendie est inconnue. Le 8 décembre, à 8.20 p. m. la brigade a été appelée à Ste-Flore, pour un incendie qui s'était déclaré dans la maison de M. Hormidas Gélinas. Les autres sorties de la brigade des pompiers se répartissent comme suit:

Le 12 déc., à 7.00 p. m., Exercice au collège.

Le 16 déc., à 4.00 p. m. feu causé par un tuyau surchauffé chez M. William Pichette, rue St-Joseph.

Le 21 déc., feu causé par un tuyau surchauffé au No. 196 rue Bordelaine.

Le 22 déc., feu de cheminée au No. 4 rue Ste-Catherine.

Le 29 déc., feu de cheminée au No. 196 rue St-Georges.

Le 30 déc., feu de cheminée au No. 110 rue St-Jacques.

Les salaires payés aux pompiers volontaires durant le mois de décembre s'élevaient à \$162.50 ou \$37.00 plus que le mois précédent et \$75.00 plus que le mois de décembre 1920.

### (b) Police.

Les activités du Chef de Police et de ses subalternes durant le mois écoulé se résument comme suit:

Arrestations pour ivresse, 2; voies de faits, 3; et indécence, 1; délirium tremens, 1; avoir déserter ses parents et prostitution; 1; réfugiés pour protection, 5; Appels des constables, 10; sans arrestation, 10; prisonnier conduit aux Trois-Rivières, 1; subpoena signifiés, 4; familles placardées pour maladies contagieuses, 7; arrestations à vue, 3; avec mandats, 4; hommes âgés de plus de 16 ans arrêtés à vue, 3; avec mandats, 4; Fille âgée de plus de 16 ans arrêtée avec mandat 1.

Aucune amende n'a été perçue et remise à la Corporation par la Cour du Recorder durant le mois de décembre. Quatre causes seulement ont été entendues ou prises et elles étaient toutes pour des offenses criminelles. Deux ont été retirées avant l'audition, une a été renvoyée et dans la quatrième, une offense d'indécence, l'accusé a été condamné à \$25.00. Ce montant a été transmis au Greffe de la Paix, aux Trois-Rivières.

Les salaires payés aux constables durant le mois écoulé se chiffrent à \$567.00 ou \$2.50 plus que le mois précédent.

### 20. Département de l'aqueduc et des égouts:

Durant le mois de décembre, l'entretien des canaux d'égouts a coûté en salaires \$97.71 ou \$12.61 plus que le mois précédent. On a été forcé de déboucher des canaux sur les rues Ste-Catherine, St-André, Du Sault et St-Pierre et de dégeler le canal de la rue Victoria.

L'entretien du réseau de distribution de l'aqueduc a coûté \$131.92 ou \$10.47 moins que le mois précédent. A cause de la température froide du mois écoulé, douze entrées d'eau ont gelé. Les travaux de dégelage ont coûté \$21.81 en salaires.

Deux fuites d'eau survinrent sur la nouvelle conduite d'eau du Lac des Piles, elles furent immédiatement réparées et les dépenses occasionnées de ce chef se sont élevées à \$41.84.

À la nouvelle usine de pompage du Lac des Piles, deux vannes furent dégelées. Pour éviter de semblables accidents nous avons fait construire des boîtes au-dessus de toutes les vannes placées en dehors de l'usine. A cause du terrain marécageux sur lequel est située l'usine, la gelée pénètre plus profondément dans le sol. Ceci explique pourquoi les vannes ont gelé. Depuis la construction des boîtes susdites, les vannes n'ont causé aucun trouble. Les salaires payés pour l'entretien de l'usine de pompage et la construction des boîtes s'élevaient à \$157.55.

Les travaux d'installation d'une nou-

velle conduite de six pouces de diamètre, commencés durant le mois d'octobre, ont été terminés durant le mois de décembre.

Comme vous le savez pour ces travaux dix hommes supplémentaires ont été engagés. Les salaires payés en décembre pour cette entreprise se sont élevés à \$1,079.33. La nouvelle conduite de la rue St-Maurice a une longueur totale de 3000 pds; elle commence à la rue Ste-Catherine et se termine à 50 pds au nord du ponton situé près de la gare du chemin de fer National Canadien.

Toutes les entrées d'eau, placées sur les vieilles conduites de 4 pouces et de 1-1/2 pouce, ont été raccordées à la nouvelle conduite de 6 pouces. On a aussi remplacé toutes les bornes-fontaines avec connexions de 4 pouces par d'autres du type "Darling" avec connexions de 6 pouces. Comme résultat de tous ces travaux, le district adjacents à la rue St-Maurice a maintenant un protection efficace contre l'incendie. Le coût total des travaux s'élève à \$4,570.44, répartis comme suit: Main d'œuvre \$2,126.18, matériaux \$3,419.26, d'où il faut déduire \$975.00 valeur des tuyaux de 4 pouces sauvés durant les travaux; soit donc pour matériaux \$2,444.26. Par pied linéaire, la conduite nouvelle, y compris les accessoires, entrées, bornes-fontaines, etc., a coûté \$1.52. C'est donc dire que les travaux ont été faits économiquement, surtout pour des mois d'automne et d'hiver. Les longueurs de tuyau de 4 pouces, qui ont été enlevées sur la rue St-Maurice, sont en bonne condition, et seront placées sur la rue St-Alphonse le printemps prochain.

Le total des salaires payés aux employés du département de l'aqueduc et des égouts durant le mois de décembre s'élève à \$1,676.52, soit \$51.40 moins que le mois précédent.

### 3. Départements de la voirie et de l'électricité.

Durant le cours du mois, les départements de la voirie et de l'électricité ont été fusionnés en un seul, sous la direction d'un surintendant M. William Dubé. Cette fusion a eu pour cause la vente à la "Electric Service Corporation" de l'usine hydro-électrique municipale et de la ligne de transmission électrique à partir de l'usine jusqu'aux limites de la cité de Grand'Mère.

Cette vente a été effectuée le 21 décembre et depuis cette date, la sous-station municipale est alimentée par le courant électrique fourni par la "Electric Service Corporation".

### (a) Service de la voirie:

Durant le mois de décembre, la quantité d'ordures ménagères, de cendres et d'articles de rebut enlevés dans les divers quartiers de la cité s'est élevée à 157 tonnes, soit une augmentation de 70 tonnes sur le mois précédent et de 15 tonnes sur le mois de décembre de l'année dernière. L'enlèvement de ces déchets a nécessité 85 voyages au dépôt municipal et a coûté en salaires \$139.51. La quantité d'ordures enlevées par capita se chiffre à 52 lbs. ou 23 lbs. plus que le mois précédent. Cette augmentation s'explique par l'augmentation considérable de la quantité de cendres enlevées.

Les chaussées et les trottoirs des rues ont été entretenus convenablement. Du sable a été répandu sur les trottoirs régulièrement aux endroits dangereux pour les piétons. L'entretien des trottoirs et des chaussées a coûté en salaires \$142.14 ou \$99.02 moins que le mois précédent.

L'entretien de la traverse d'hiver sur la rivière St-Maurice a coûté \$59.87 ou \$39.10 plus que le mois précédent. Cette augmentation est due à l'installation de petits arbres de chaque côté du chemin indiquant la route à suivre.

Pour l'entretien des chevaux de la corporation, on a utilisé 279 bottes de foin et 65 minots d'avoine.

Vers la fin de décembre, on a commencé à mettre les machines de la carrière municipale en état de fonctionner régulièrement de manière à donner de l'ouvrage à quelques hommes qui étaient sans travail. On espère avoir tout en ordre pour concasser la pierre dans la deuxième semaine de janvier. Les dépenses faites de ce chef, durant le mois de décembre, se chiffrent à

\$30.24.

L'abattoir municipal, il a été abattu durant le mois écoulé 27 bœufs, 3 veaux, 59 moutons et 12 porcs. Les dépenses pour l'abattage de ces animaux s'élevaient à \$98.70 dont \$89.10 pour salaires.

Comme les recettes n'ont été que de \$78.50, l'excédent des dépenses a donc été de \$20.20. Il y a beaucoup moins d'abattage d'animaux cette année que l'an passé, et ceci explique la raison des déficits mensuels dans le service de l'abattoir. Pour arriver à équilibrer les dépenses avec les recettes, il faudrait augmenter le tarif. Il me semble que les bouchers devraient payer un prix un peu plus élevé pour chaque animal abattu, surtout si l'on considère que le service de l'abattoir a été grandement amélioré. Depuis qu'il est à la charge de la corporation au lieu d'être donné à l'entreprise, nous n'avons pas reçu une seule plainte, soit de particuliers, soit du bureau d'Hygiène. Si le conseil ne juge pas à propos d'augmenter le tarif, il pourrait diminuer le nombre de jours d'abattage. Ceci aurait pour effet de diminuer le montant des dépenses en salaires et l'on pourrait peut-être alors arriver à équilibrer les dépenses avec les recettes.

Le total des salaires payés aux employés préposés au service de la voirie durant le mois de décembre se chiffre à \$537.83, soit \$28.91 moins que le mois précédent et \$71.50 moins que le mois correspondant de l'année 1920.

### (b) Service de l'électricité:

La tension du courant électrique a généralement été normale, soit de 110 à 112 volts. Cependant pendant quelques soirs, la tension a varié de 114 à 118, dû aux appareils de la "Electric Service Corporation" qui n'étaient pas suffisamment ajustés. Ces légers défauts disparaîtront bientôt.

On a complété l'extension de l'éclairage de la rue Bordelaine jusqu'aux limites ouest de la Cité. Ceci a nécessité l'installation de deux nouvelles lampes de rues.

L'inspecteur du Gouvernement Fédéral a vérifié deux compteurs triphasés, dont un de 100 ampères et 220 volts placé à l'école industrielle et l'autre de 100 ampères 110 volts installé dans la bâtisse de la compagnie "Grand'Mère Shirt".

On a fait durant le mois, un raccordement nouveau; un compteur de 10 amp. pour éclairage et un de 50 ampères pour machine cinématographique ont été installés. Un compteur pour moter à été enlevé chez M. Hamel, rue St-Louis.

Une nouvelle boîte d'alarme a été placée près de l'hôpital de la compagnie Lauriente.

La demande maxima de courant, pour une période de 15 minutes consécutives, durant le mois a été de 272 K. W., soit 364 Ch. C. Ce chiffre ne comprend pas le courant utilisé pour le fonctionnement de la nouvelle usine de pompage, située à Ste-Flore. Du 21 décembre au 1er janvier, nous avons payé \$222.44 à la Compagnie "Electric Service Corporation".

Les registres de la sous-station électrique donnent pour décembre les statistiques suivantes:

Consommation maxima pour 24 heures consécutives: 4,100 K. W. H.

Consommation minima pour 24 heures consécutives: 2,600 K. W. H.

Consommation moyenne pour 24 heures consécutives: 3,268 K. W. H.

Consommation totale pour le mois: 101,300 K. W. H.

La consommation totale du mois de décembre indique une augmentation sur le mois précédent de 11,800 K. W. H. et une diminution sur le mois correspondant de l'année dernière de 18,100 K. W. H.

Les statistiques du système électrique montrent qu'en 1921, la consommation totale a été de 1,025,000 K. W. H. soit une diminution de 1,120,500 K. W. H. sur la consommation de l'année 1920.

L'état mensuel des dépenses et des revenus courants du système électrique pour le mois de décembre démontre que les revenus se sont élevés à \$4,073.00 et les dépenses d'opération et de maintien à \$1,487.93. Si l'on ajoute à ce dernier chiffre, un montant de \$1,630.00 représentant les charges fixes d'intérêts amortissement et dépréciation, on aurait une dépense totale de \$3,117.93. Déduisant, pour mauvaises dettes, 10% du montant des revenus courants et se basant sur la consommation totale et la dépense totale du mois susdites, on constate que le coût de production et de livraison du K.

W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centin par K. W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centins par K. W. H. soit donc un profit net de 0.54 centin par K. W. H.

Les salaires payés aux employés du système électrique durant le mois écoulé se chiffrent à \$641.40 "ex-revenu" et à \$7.50 "ex-capital," formant un total de \$648.90, soit une diminution de \$204.60 sur les salaires du mois précédent et de \$238.65 sur ceux du mois correspondant de l'année passée. Cette diminution notable est due à la vente de l'usine hydro-électrique municipale et à la fusion en un seul département des services de la voirie et de l'électricité.

### 40. Département d'hygiène:

L'inspecteur sanitaire a fait durant le mois écoulé, plusieurs visites au marché public et chez tous les bouchers de la cité. Au premier endroit, 29 livres de bœuf impropres à la consommation humaine ont été saisies, et, chez les bouchers, l'inspecteur a saisi un poumon, un cœur et un foie de bœuf avec abcès tuberculeux.

Il n'y a pas eu de saisie à l'abattoir municipal. Vingt-six vaches ont été soumises à l'épreuve de la tuberculine durant le cours du mois, comme suit: Chez M. Ludger Gifrand, 12 vaches pas de réaction, chez M. Xavier Germain, 13 vaches pas de réaction, chez M. Moise Ferron, 1 vache avec une réaction.

Cette vache tuberculeuse, achetée par M. Ferron d'une personne de Québec, a été remise au vendeur, qui l'a échangée pour une autre vache, saine; cette dernière a été soumise à l'épreuve de la tuberculine et n'a pas montré de réaction. Cet incident montre le bon travail fait par le bureau d'hygiène municipal pour protéger la vie et la santé des contribuables.

Les maladies contagieuses rapportées se répartissent comme suit: Diphtérie 7 cas, dont un décès.

Coqueluche 2 cas, dont un décès pas de complication de broncho-pneumonie.

Dans chacun de ces cas de maladies contagieuses, le Docteur Paquin, a fait une enquête épidémiologique pour découvrir l'origine de la maladie et constater s'il n'existait pas quelques cas ignorés ou cachés.

Suit un tableau montrant des statistiques vitales, pour les années 1919, 1920 et 1921 pour la cité de Grand'Mère:

	1919	1920	1921
Naissances	315	290	308
Décès	104	118	79

Mortalité (1 jour à 1 an) 62 61 36

Infantile (1 an à 5 ans) 13 20 4

Ce tableau démontre que la mortalité a considérablement diminué à Grand'Mère, durant l'année écoulée. C'est surtout parmi les enfants, que la diminution est considérable, soit environ 50%. Faisant la comparaison entre la mortalité infantile et la mortalité générale, on trouve que les décès chez les enfants âgés de moins de 5 ans, qui étaient de 72% de la mortalité générale en 1919, ont baissé à 68% en 1920 et à 50% en 1921. Tous ces chiffres démontrent les bons résultats obtenus par le bureau d'hygiène, par la clinique des enfants tenue à l'hôtel de ville et par les infirmières visiteuses de la "Victorian Order of Nurses." Il y a trois ans, la mortalité infantile, Grand'Mère, était parmi les plus élevées dans les villes de la Province de Québec. Aujourd'hui elle ne dépasse que faiblement la moyenne générale, qui est de 44% de la totalité des décès.

### 50. Département des finances:

Vous trouverez annexés au présent rapport, les états financiers suivants, tels que préparés par le comptable en chef et vérifiés par le trésorier:

Etat "A" Répartition des salaires payés en décembre.

Etat "B" Rapport abrégé des comptes courants;

Etat "C" Revenus & dépenses;

Etat "D" Recettes et déboursés;

L'état des revenus et des dépenses d'administration des divers départements accuse un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,396.82. L'excédent total à date se chiffre à \$14,818.34. L'état des recettes et des déboursés se chiffrent à \$21,673.72. A pareille date, l'an passé, le surplus était à peu près le même, soit \$20,706.72.

Durant le mois écoulé, nous avons dépensé au "compte Capital", la somme de \$2,684.74, répartie comme suit: Ligne de transmission de la nouvelle usine de pompage: \$100.00; Système de distribution de l'aqueduc \$2,401.51; Système électrique \$12.20; Feu & Police (Boîte d'alarme) \$141.03; Total, \$2,684.74.

Plusieurs obligations de la cité ont été acquittées à leur échéance, et la dette consolidée, qui était de \$793,100.00 au 31 décembre 1920, a été diminuée à \$786,100.00 au 31 décembre 1921.

Le 21 décembre, à midi, la compagnie "Electric Service Corporation" a pris possession de l'usine hydro-électrique que la corporation municipale lui avait vendue. Depuis cette date, la sous-station électrique municipale est alimentée par le courant de "Shawinigan, Water and Power Co."

La vente de l'usine municipale a été critiquée par certaines personnes; mais, avant longtemps, tous les contribuables seront d'accord pour proclamer que la transaction a été tout-à-fait à l'avantage de la municipalité. S'il reste encore des doutes, ils devraient visiter l'usine. Cette simple visite aura pour effet de les convaincre que la Corporation municipale a reçu, selon l'expression populaire "cent sous dans la piastra".

Respectueusement soumis

Henri Ortiz, Gérant.

W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centin par K. W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centins par K. W. H. soit donc un profit net de 0.54 centin par K. W. H.

Vous trouverez annexés au présent rapport, les états financiers suivants, tels que préparés par le comptable en chef et vérifiés par le trésorier:

Etat "A" Répartition des salaires payés en décembre.

Etat "B" Rapport abrégé des comptes courants;

Etat "C" Revenus & dépenses;

Etat "D" Recettes et déboursés;

L'état des revenus et des dépenses d'administration des divers départements accuse un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,396.82. L'excédent total à date se chiffre à \$14,818.34. L'état des recettes et des déboursés se chiffrent à \$21,673.72. A pareille date, l'an passé, le surplus était à peu près le même, soit \$20,706.72.

Durant le mois écoulé, nous avons dépensé au "compte Capital", la somme de \$2,684.74, répartie comme suit: Ligne de transmission de la nouvelle usine de pompage: \$100.00; Système de distribution de l'aqueduc \$2,401.51; Système électrique \$12.20; Feu & Police (Boîte d'alarme) \$141.03; Total, \$2,684.74.

Plusieurs obligations de la cité ont été acquittées à leur échéance, et la dette consolidée, qui était de \$793,100.00 au 31 décembre 1920, a été diminuée à \$786,100.00 au 31 décembre 1921.

Le 21 décembre, à midi, la compagnie "Electric Service Corporation" a pris possession de l'usine hydro-électrique que la corporation municipale lui avait vendue. Depuis cette date, la sous-station électrique municipale est alimentée par le courant de "Shawinigan, Water and Power Co."

La vente de l'usine municipale a été critiquée par certaines personnes; mais, avant longtemps, tous les contribuables seront d'accord pour proclamer que la transaction a été tout-à-fait à l'avantage de la municipalité. S'il reste encore des doutes, ils devraient visiter l'usine. Cette simple visite aura pour effet de les convaincre que la Corporation municipale a reçu, selon l'expression populaire "cent sous dans la piastra".

Respectueusement soumis

Henri Ortiz, Gérant.

W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centin par K. W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centins par K. W. H. soit donc un profit net de 0.54 centin par K. W. H.

Vous trouverez annexés au présent rapport, les états financiers suivants, tels que préparés par le comptable en chef et vérifiés par le trésorier:

Etat "A" Répartition des salaires payés en décembre.

Etat "B" Rapport abrégé des comptes courants;

Etat "C" Revenus & dépenses;

Etat "D" Recettes et déboursés;

L'état des revenus et des dépenses d'administration des divers départements accuse un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,396.82. L'excédent total à date se chiffre à \$14,818.34. L'état des recettes et des déboursés se chiffrent à \$21,673.72. A pareille date, l'an passé, le surplus était à peu près le même, soit \$20,706.72.

Durant le mois écoulé, nous avons dépensé au "compte Capital", la somme de \$2,684.74, répartie comme suit: Ligne de transmission de la nouvelle usine de pompage: \$100.00; Système de distribution de l'aqueduc \$2,401.51; Système électrique \$12.20; Feu & Police (Boîte d'alarme) \$141.03; Total, \$2,684.74.

Plusieurs obligations de la cité ont été acquittées à leur échéance, et la dette consolidée, qui était de \$793,100.00 au 31 décembre 1920, a été diminuée à \$786,100.00 au 31 décembre 1921.

Le 21 décembre, à midi, la compagnie "Electric Service Corporation" a pris possession de l'usine hydro-électrique que la corporation municipale lui avait vendue. Depuis cette date, la sous-station électrique municipale est alimentée par le courant de "Shawinigan, Water and Power Co."

La vente de l'usine municipale a été critiquée par certaines personnes; mais, avant longtemps, tous les contribuables seront d'accord pour proclamer que la transaction a été tout-à-fait à l'avantage de la municipalité. S'il reste encore des doutes, ils devraient visiter l'usine. Cette simple visite aura pour effet de les convaincre que la Corporation municipale a reçu, selon l'expression populaire "cent sous dans la piastra".

Respectueusement soumis

Henri Ortiz, Gérant.

W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centin par K. W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centins par K. W. H. soit donc un profit net de 0.54 centin par K. W. H.

Vous trouverez annexés au présent rapport, les états financiers suivants, tels que préparés par le comptable en chef et vérifiés par le trésorier:

Etat "A" Répartition des salaires payés en décembre.

Etat "B" Rapport abrégé des comptes courants;

Etat "C" Revenus & dépenses;

Etat "D" Recettes et déboursés;

L'état des revenus et des dépenses d'administration des divers départements accuse un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,396.82. L'excédent total à date se chiffre à \$14,818.34. L'état des recettes et des déboursés se chiffrent à \$21,673.72. A pareille date, l'an passé, le surplus était à peu près le même, soit \$20,706.72.

Durant le mois écoulé, nous avons dépensé au "compte Capital", la somme de \$2,684.74, répartie comme suit: Ligne de transmission de la nouvelle usine de pompage: \$100.00; Système de distribution de l'aqueduc \$2,401.51; Système électrique \$12.20; Feu & Police (Boîte d'alarme) \$141.03; Total, \$2,684.74.

Plusieurs obligations de la cité ont été acquittées à leur échéance, et la dette consolidée, qui était de \$793,100.00 au 31 décembre 1920, a été diminuée à \$786,100.00 au 31 décembre 1921.

Le 21 décembre, à midi, la compagnie "Electric Service Corporation" a pris possession de l'usine hydro-électrique que la corporation municipale lui avait vendue. Depuis cette date, la sous-station électrique municipale est alimentée par le courant de "Shawinigan, Water and Power Co."

La vente de l'usine municipale a été critiquée par certaines personnes; mais, avant longtemps, tous les contribuables seront d'accord pour proclamer que la transaction a été tout-à-fait à l'avantage de la municipalité. S'il reste encore des doutes, ils devraient visiter l'usine. Cette simple visite aura pour effet de les convaincre que la Corporation municipale a reçu, selon l'expression populaire "cent sous dans la piastra".

Respectueusement soumis

Henri Ortiz, Gérant.

W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centin par K. W. H. a été de 3.07 centins et le revenu de 3.61 centins par K. W. H. soit donc un profit net de 0.54 centin par K. W. H.

Vous trouverez annexés au présent rapport, les états financiers suivants, tels que préparés par le comptable en chef et vérifiés par le trésorier:

Etat "A" Répartition des salaires payés en décembre.

Etat "B" Rapport abrégé des comptes courants;

Etat "C" Revenus & dépenses;

Etat "D" Recettes et déboursés;

L'état des revenus et des dépenses d'administration des divers départements accuse un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,396.82. L'excédent total à date se chiffre à \$14,818.34. L'état des recettes et des déboursés se chiffrent à \$21,673.72. A pareille date, l'an passé, le surplus était à peu près le même, soit \$20,706.72.

Durant le mois écoulé, nous avons dépensé au "compte Capital", la somme de \$2,684.74, répartie comme suit: Ligne de transmission de la nouvelle usine de

# SPORT

## ENFIN VAINQUEURS

Le club de Quilles Trois-Rivières de la ligue Provinciale a enfin contenté tous ses supporters en remportant samedi soir une victoire bien méritée sur la forte équipe de Québec.

La partie fut très contestée mais Trois-Rivières débuta mal et perdit la première partie par 39 points. La revanche devait venir cependant et notre club prit les deux autres parties de bonnes majorités.

Raymond du Québec joua le plus fort total avec 601. Poliquin remporta la palme chez les trifluviens avec 586.

Trois-Rivières a joué le très fort total de 2757 avec une partie simple de 973.

Après la partie une petite fête intime rassembla les joueurs des deux clubs et ils se séparèrent enchantés de leur soirée.

### QUEBEC

Lamy	182	167	195	—544
Dorval	164	120	—384	
Boudreau	183	178	—361	
Raymond	217	197	187	—601
Duquette	172	171	—343	
Gagnon	169	198	153	—520
904 916 833 2653				

### TROIS-RIVIERES

Brown	175	193	207	—575
Bettez	171	176	130	—477
Poliquin	177	219	190	—586
Chrétien	181	203	190	—574
Fournier	171	182	297	—545
865 973 919 2757				

## DE GROSSES PARTIES DANS LA LIGUE DE LA CITE

Les parties de quilles de la ligue de la Cité ont été très belles hier soir et plusieurs résultats élevés furent obtenus par différents quilleurs. M. Fournier joua le plus gros total en trois parties avec 627. Arthur Chrétien obtint la meilleure partie simple avec 227.

La Lavolette gagna deux parties contre le Canada et joua le total respectable de 2679. Le Coin prit avec facilité les trois parties contre Le Nouvelliste. Le St-Maurice Paper eut de la difficulté dans la première partie qu'il ne gagna que par 13 points mais il enleva facilement les deux autres au C. P. R.

Voici le résultat détaillé de ces parties.

Canada				
R. Gaudet	147	176	168	—491
Tremblay	201	188	198	—587
Lacerte	124	155	171	—450
Gagnon	149	185	199	—533
D. Gaudet	149	128	162	—439
770 832 898 2500				

Lavolette				
Blais D.	146	128	171	—445
Blais A.	147	176	137	—460
Héroux P.	197	142	201	—540
Fournier	212	215	200	—627
Poliquin	223	211	173	—607
925 872 882 2659				

Le Nouvelliste				
Côté	153	133	102	—388
Turcotte	149	118	81	—351
Hould	139	154	127	—420
Souillard	149	130	177	—456
Héroux	192	168	145	—505
782 703 635 2120				

Le Coin				
Hamel	157	145	170	—472
Pelletier	108	119	97	—324
Lacroix	166	190	182	—538
Alarie	182	132	160	—474
Lamothe	190	179	134	—503
803 765 743 2311				

St-Maurice P. & P.				
Brown	186	174	170	—530
Lafranière	176	161	182	—519
Pellerin	163	153	165	—481
Lamy	147	177	150	—474
Chrétien	176	177	224	—577
848 842 891 2581				

C. P. R.				
Bonenfant	165	147	173	—485
Bornais	175	186	149	—500
Chaput	148	125	154	—427
Sigman	165	155	141	—461
Hamel	182	142	158	—482
835 755 775 2365				

St-Maurice Paper gagne trois parties.

## DEFI

Le club de Hockey "Le Bien Public", lance un défi au "Nouveliste" pour une partie devant être jouée samedi après-midi sur la patinoire De La Salle. Réponse par la voie de votre journal.

Noms des joueurs: A. Létourneau, H. Robert, E. Robert, E. Laperrière, A. Lepage, F. Lavolette, G. Gervais, H. Veillette, D. Dupont, E. Lizé.

## LE CONCOURS DE DAMES

Les joueurs de dames s'en donnent à cœur joie de ce temps-ci au tournoi du club Laurier. De nombreuses parties ont été jouées, dimanche et nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le résultat de ces ioutes.

### Classe "A"

Alfred Beaudry gagne trois parties contre Narcisse Pronovost. Jos. Dionne gagne deux parties et Narcisse Pronovost, une.

Léon Collins gagne une partie, en annule une et en perd une contre Narcisse Pronovost.

Léon Collins gagne deux parties et en perd une contre J. E. Desmanches. J. E. Desmanches gagne deux parties et en perd une contre Narcisse Pronovost.

Léon Collins gagne deux parties et en perd une contre Onésime Dupuis. Léon Collins perd deux parties et en gagne une contre G. Ricard.

Jos. Dionne gagne deux parties et en perd une contre S. Ayotte. O. Dupuis perd trois parties contre Narcisse Pronovost.

Siméon Ayotte gagne trois parties contre Narcisse Pronovost. G. Ricard gagne deux parties et en annule une contre O. Dupuis.

### Classe "B"

E. Deschenaux gagne une partie et en perd deux contre Edmond Dumont. E. Deschenaux gagne deux parties contre D. Dargis.

Léhoux perd trois parties contre D. Dargis. Paul Doucet perd deux parties contre Léhoux.

A. Desfossez et F. Deschenaux font deux parties nulles. Amédée Piché perd deux parties contre Léhoux.

P. Doucet et Léhoux font partie nulle. Léhoux perd une partie contre E. Dumont.

E. Deschenaux fait partie nulle avec C. E. Carpentier.

## LE TROIS-RIVIERES PREND SA REVANCHE CONTRE SOREL

Notre club local prouve sa supériorité sur le club des Chevaliers de Colomb de Sorel qu'il défait dans deux parties consécutives.

UN BLANCHISSAGE

Samedi soir une très grande foule d'amateurs de hockey s'était rendue à la patinoire De La Salle pour assister à la joute qui devait avoir lieu entre notre équipe locale et le club des Chevaliers de Colomb de Sorel.

Les promoteurs locaux avaient promis de prendre leur revanche sur la défaite subie dernièrement à Sorel et ils ont tenu parole.

La partie de samedi soir fut une des plus belles qui se soient jouées dans nos murs depuis très longtemps et elle fut d'autant plus belle que notre club en sortit victorieux.

Les deux équipes étaient sur la glace pour triompher et elles donnèrent du jeu magnifique.

La première période s'écoula rapidement sans qu'aucun des deux clubs n'ait réussi à compter. C'est en vain que les joueurs essayaient de prendre leurs adversaires en défaut, les gardiens des buts étaient sur le qui vive et rien ne passait. Durant toute cette période le Trois-Rivières joua de malchance et De Grandpré arrêta des coups qui auraient dû être des points sûrs.

La deuxième session s'ouvrit avec les locaux à l'attaque mais ils tiraient avec trop peu de précision. La rondelle voyagea d'un bout à l'autre de la patinoire mais les joueurs se survélaient de trop près pour que rien entre dans les buts. Cependant une minute avant la fin W. Laroche prit Hamel en défaut par un lancer du milieu de la glace. Cette période se termina avec le Sorel en avant d'un point.

Au début de la troisième période nos joueurs se lancèrent résolument à l'attaque et trois minutes ne s'étaient pas écoulées que Rouleau mettait de l'espoir au cœur des locaux en prenant De Grandpré en défaut. Cependant après 5 longues minutes de discussion l'arbitre Valois renversa la décision du juge des buts et le point ne compta pas.

On recommença comme après un hors jeu et 30 secondes plus tard Duchaine comptait, pour de bon cette fois un point qui mettait les deux clubs sur un pied d'égalité. Cette fois encore il y eut une discussion qui dura 2 minutes et le point compta.

A peine une demie minute s'est-elle

écoulée que Duchaine, sur une passe de Duval donne l'avantage au Trois-Rivières.

Une minute plus tard Duval après une montée superbe, passe à Rouleau qui compte mettant le score 3 à 1 en faveur du club local. Une autre minute s'écoule et cette fois c'est Sorel qui ajoute un point à son crédit par l'entremise de Pontbriand.

Dès lors le jeu devint d'une rapidité extrême et les montées se succédèrent sans résultat. Des passes magnifiques sont exécutées et à plusieurs reprises les gardiens de buts sont laissés seuls en face de 2 ou 3 adversaires.

Rien ne passe cependant, car Hamel et De Grandpré jouent tous deux une magnifique partie. Enfin après 5 minutes d'une lutte émotionnante, Duval fait une montée sensationnelle d'un bout à l'autre de la glace et parvient à mettre la rondelle en lieu sur, comptant le dernier point de la soirée.

La partie se termina 2 minutes plus tard par la victoire du Trois-Rivières par un résultat de 4 à 2.

A part les deux gardiens de buts, qui jouèrent en étoiles, Duval du club local fut sans contredit celui qui joua la plus belle partie.

Du côté des Sorelois, Latraverse et Paulus ont joué comme des vétérans et méritent des félicitations.

Rouleau Duchaine et Gariépy ainsi que les autres joueurs du club local ont fait excellente figure et promettent de nous donner du beau jeu s'ils continuent à pratiquer ensemble.

Cette partie qui fut excessivement contestée donna lieu à des montées très brillantes et à du jeu d'ensemble épatant.

La partie du lendemain, cependant ne le céda en rien à celle-ci et les quelques 800 personnes qui y assistèrent en repartirent toutes très satisfaites.

LA SECONDE PARTIE

Nos joueurs avaient à cœur de répéter leur exploit de la veille et ils se lancèrent avec ardeur à l'attaque dès le coup de sifflet qui annonça l'ouverture des hostilités. Cependant ce n'est qu'après 11 minutes de jeu que le Trois-Rivières put compter par l'entremise de Rivard, son premier point.

Peu de temps après, Duval après une montée sensationnelle, déjoua tous les joueurs du Sorel, passa les défenses et n'eut aucune difficulté à placer la rondelle dans le filet aux côtés de De Grandpré.

Armand Lesieur suivit son exemple et après avoir franchi tous les obstacles manqua malheureusement le filet. Cependant la rondelle, lancée avec force sur la bande, revint devant les buts et Lesieur put la mettre en lieu sur mettant le score 3 à 0 en faveur des locaux.

Dans la deuxième période Hamel donna la plus brillante exhibition qu'il nous ait jamais été donné de voir. Assailli de tous côtés, il repoussait tout avec une aisance remarquable, et à plusieurs reprises il triompha victorieusement des attaques de trois adversaires à la fois. Chacun de ses arrêts qui touchaient parfois au prodige furent furieusement applaudis par la foule enthousiasmée.

Les locaux parvinrent à dégager leurs buts et portèrent la guerre en terrain ennemi. Une attaque très bien combinée résultat en un autre point pour notre club après 16 minutes de jeu. Rouleau qui jouait une magnifique partie, fut l'heureux compteur de ce quatrième point. La période se termina sans amener de changements au score.

La troisième session fut plus dure et les joueurs se bousculèrent un peu rudement, mais sans brutalité cependant. Les locaux laissèrent aux sorelois la tâche d'attaquer et se replièrent sur la défense. Malgré toute leur bonne volonté les visiteurs ne purent prendre Hamel en défaut, car il voyait tout venir et repoussait sans pitié toutes les attaques ennemies. Cependant après 18 minutes de jeu ardu et rude, Rouleau enleva la rondelle à un adversaire au milieu de la glace et s'avançant rapidement vers les buts adversaires, lança entre les jambes de Paulus pour prendre DeGrandpré en défaut pour la cinquième et dernière fois de la partie.

Pour la seconde fois en deux jours nos joueurs avaient remporté la palme et fait revivre devant nos yeux les beaux jours où le hockey tenait la place d'honneur parmi les sports trifluviens.

La seconde victoire est dû sans contredit au magnifique travail de Hamel et des deux défenses Duval et Armand Lesieur. Rouleau fut celui des avants qui se distingua le plus par son travail effectif. Duchaine joua très bien dans la première période, mais il dut se retirer à cause d'une blessure au pied.

Du côté des sorelois, Paulus et les deux Pontbriand méritent d'être mentionnés pour leur magnifique travail.

Les amateurs locaux ont raison d'être fiers des deux victoires de notre club car elles furent bien méritées. Nous espérons que ces deux belles parties qu'il nous a données encourageront les sportsmen trifluviens à donner tout leur appui aux promoteurs et à assister en grand nombre aux autres parties qui seront jouées d'ici la fin de la saison.

Alignement: Sorel Position Trois-Rivières DeGrandpré Buts Hamel.

E. Pontbriand	Défense	Duval
Paulhus	Défense	A. Lesieur
G. Pontbriand	Avant	Rouleau
A. Laroche	Avant	Duchaine
Latraverse	Avant	Gariépy
W. Laroche	Subs.	St-Pierre
		Lizotte
		Rivard
		C. Lesieur
		Grenier

## En Roulant ma Boule

A part les impressions, le Nouvelliste a une spécialité, la production de coqs très maigres.

Turcotte a trouvé moyen d'en faire encore un.

C'est presque le record, car il égale celui qui existe actuellement.

Entraîné par l'exemple, Pelletier a fait comme son homme.

Pour un marchand ce n'est pas très respectable.

Réal mon fils, fais attention à toi!

Si Ca l'arrive encore, je te mets à genoux dans 'Le Coin'!

Le Coin n'a pas en de difficulté à trouver le papier à journal.

Comment se fait-il que ceux qui le fabriquent n'ont eu aucune difficulté à bloquer la locomotive.

Entre la cause et l'effet, il ne devrait pas y avoir tant de différence.

Le Lavolette est un bon club. Avec trois hommes seulement il a gagné deux parties contre le Canada.

Il y en avait deux autres mais ils n'ont pas fait grand bruit.

Jos Lafranière est parvenu à jouer 500 enfin. Ce n'est pas trop tôt.

Chaput a gagné une boîte de cigares pour le plus faible total en trois parties.

Bornais aime à se distinguer. Ou il est le seul de son club à jouer 500, ou bien il fait un coq.

L'amour des honneurs te perdra, mon garçon.

Louis perd des forces en vieillissant. Plus la saison avance moins il joue fort.

Arthur prendra-t-il sa revanche sur Désautels, ce soir?

Bunty est un peu là quand c'est critique.

Mais notre étoile sera encouragé par la présence de ses nombreux amis et ne manquera pas de lui rendre la monnaie de sa pièce. Nous y avons pleine et entière confiance. N'est-ce pas le amis?

L. R.

par courir.

Le Loyola de la ligue de la Cité de Québec a défait le Laval par un score de 3 à 0 et les Sons of Ireland gagnèrent facilement contre le Sarsfield par un score de 6 à 4.

## NOTULES SPORTIVES

Comstock a subi une défaite aux mains du Shawinigan, vendredi dernier, à l'arena de Shawinigan.

Trois-Rivières rencontrera probablement Sorel à Shawinigan le 19 février courant pour un enjeu de \$150.00. Nous en reparlerons.

Le club de hockey La Tuque de la ligue provinciale a défait le Voltigeur de Québec à la Tuque, vendredi dernier, par un score de 6 à 5. La partie fut excessivement contestée du commencement à la fin.

Le club de hockey Chicoutimi a battu La Tuque par un score de 10 à 2. Le Chicoutimi est actuellement en tête de la ligue, n'ayant pas encore perdu une seule partie.

Le club de hockey McGill a remporté une belle victoire dans l'alligé Intercollegiale en battant le Queens de Kingston par un score de 4 à 3 après une période supplémentaire de 30 minutes.

Canadien a subi une autre défaite aux mains du Toronto par un score de 3 à 1. Ottawa le battit Hamilton, le même soir par un score de 10 à 6, malgré l'absence de trois de ses joueurs réguliers.

M. Miller un écolier du Montreal High School a parcouru la distance de 6 milles en ski, dans le temps excessivement rapide de 56 minutes et 15 secondes. Le même parcours fut aussi fait par des seniors qui prirent tous plus de temps à le

OUVREZ UN COMPTE D'EPARGNE A

# LA BANQUE PROVINCIALE

(DU CANADA)

CAPITAL AUTORISE ----- \$ 5,000,000.00  
 CAPITAL PAYE ET SURPLUS ----- 4,400,000.00  
 ACTIF TOTAL, AU DELA DE ----- 45,000,000.00

Boîtes de sûreté à louer: Grande commodité pour la sûreté des valeurs.

SUCCURSALE des TROIS-RIVIERES  
 66, rue Des Forges. Nap. Alarie, gérant.

Bell No 10 Casier 333

## PREPAREZ-VOUS pour le SPORT D'HIVER

Patins tubulaires, batons de hockey - traîneaux - trains sauvages

ARTICLES DE FANTAISIE POUR CADEAUX

# CYRILLE LABELLE & CIE.

10 RUE DES FORGES

## UN NOUVEAU POELE

# "BELANGER"

Nous venons justement de recevoir le nouveau poêle de la fonderie Bélanger célèbre pour ces produits de haute qualité. Ce nouveau modèle est d'un format plus petit et est très complet; c'est absolument ce qu'il faut pour une petite cuisine. Demandez à voir le nouveau poêle

## "CADET"

qui saura certainement vous plaire, par ses qualités d'ensemble et son prix très raisonnable.

## NOS PRIX

Venez choisir votre poêle ou votre fournaise dès aujourd'hui si vous êtes pour déménager au printemps; notre assortiment est au complet et c'est le meilleur moment pour faire un choix judicieux. Nous vous venderons votre poêle ou votre fournaise aujourd'hui au PRIX DU 1er MAI GARANTI.

# BELANGER & PROULX, Limitée.

24, RUE BADEAUX, :: LES TROIS-RIVIERES



## Reconnues comme les meilleures dans leur genre par les Connaisseurs

- 1 FRONTENAC SPECIAL (étiquette Bleue) une bière de riz du Genre Milwaukee. La Budweiser, la Schlitz et la Pabst des Bières Canadiennes.
- 2 FRONTENAC STANDARD (étiquette Rouge) du Genre Allemand. Une Bière de malt de la qualité de la Pilsener.
- 3 FRONTENAC I. P. ALE (étiquette Blanche) du Genre Anglais - Ye Goode Olde English Brew.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED, MONTREAL

DUFRESNE & FRERE, Distributeurs pour le Commerce

GRAND'MÈRE

Mercredi, le 25 janvier dernier, s'éteignit doucement dans le Seigneur après une longue maladie soufferte avec résignation d'un fervent chrétien Monsieur Luc Girard, âgé de 69 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Emmeline Beauchemin, et trois filles adoptives, Mmes Emmeline Fiorant, Marie Duval et Gabrielle Beauchemin. Il était aussi le père adoptif de Sœur Aimée de Marie, décédée chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières, homme pacifique et affable il sut vite gagner l'estime et l'affection de tous ses concitoyens qui lui garderont un réel souvenir.

Les funérailles eurent lieu, samedi le 29 janvier dernier l'Église St-Paul de Grand'Mère au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le Rév. Monsieur M. Javelle de Ste-Thécle, et le service fut chanté par M. le chanoine Louis R. Lafèche, curé de Grand'Mère, assisté de MM. les abbés Mongrain et Brunelle comme diacre et sous-diacre.

Les membres du chœur de l'Orgue, rendirent avec succès la messe harmonisée de Requiem, parmi les principaux solistes nous mentionnons M. le notaire L. Londe, maire de Grand'Mère et M. Adélaïde Béliveau, maître de chant.

Les porteurs étaient MM. Joseph Girard, Odilon Descôteaux, Grégoire Bergeron, Charles Duguay, Joseph Lavallée et Samuel Mailhot.

Conduisaient le deuil, MM. Joseph Girard, son frère, M. Odilon Descôteaux, M. Grégoire Bergeron, J. E. Beauchemin, ses beaux-frères, M. Henri Beauchemin, Arthémi, Arthur, Ernest et Milton Descôteaux, Louis-Philippe André et Lucien Beauchemin, Maurice Girard et Iréné Milot ses neveux, M. France Girard et Zéphir Boisclair, ses cousins.

Un grand nombre de notabilités de notre ville, d'amis, etc. de notre ville assistaient au service.

De nombreuses offrandes de messes de bouquets spirituels et de témoignages de sympathies furent reçues par les personnes suivantes: Offrandes de messes: M. l'abbé Mongrain, Grand'Mère, M. l'abbé Lachance, de St-Sylvestre, le Dr. Arthur Ferron, M. Auguste Desjardis, avocat, MM. les notaires Desroches et Dostaler, M. Achille Gagnon, M. Dolphis Fernain, M. Ed. Boisclair, avocat, M. J. A. Robert, Mde J. A. Grenier de Grand'Mère, Mde J. B. Beauchemin, de Montréal et Maurice Girard de Ste Perpétue de Nicolet.

Bouquets spirituels: Les Dames Ursulines de Grand'Mère, des Trois-Rivières et de Shawinigan-Falls, Mlle A. Garneau, la Famille Louis Garon, M. et Mde M. F. Lawless, Mde J. Bourgeois, la Famille Louis Beauchemin, M. et Mde J. A. Beauchemin, M. et Mde Iréné Milot, Mde et Mlles Lacourse, la Famille Joseph Lavallée, Mlles Tremblay et Thérault, M. et Mde W. Jutras, Mlle Bernadette Blondin, la Famille Ferdinand Hogue, M. et Mde Laudias Pratte.

Témoignages de sympathies: M. et Mde Grégoire Bergeron, Mde Louis Beauchemin, M. J. E. et Arthur Beauchemin, M. Joseph Girard, M. Henri Beauchemin, M. Odilon Descôteaux, M. L. P. Beauchemin, MM. Arthur Ernest, Arthémi, et Milton Descôteaux, M. Maurice Girard, M. Zéphir Boisclair, M. Iréné Milot, Mlle Albertine Boisclair, M. Ant. Descôteaux, Mlle Germaine et Simone Beauchemin, MM. André et Lucien Beauchemin, Mde J. B. Beauchemin, M. l'abbé Arthur Brunelle, M. l'abbé Ed. Tessier, M. l'abbé J. A. Lachance, les Dames Ursulines des Trois-Rivières, Shawinigan-Falls et Grand'Mère, les Rév. Sœurs Marie-Stanislas Sr. St-Jean-Baptiste, Sœur Tourigny, Sr. Marie Séraphine, Sr. Marie Didace et Sr. Bernadette de Lourde, M. et Mde C. Levack, Mlle C. Garneau, Mde D. Arthur Ferron, Mlle Ang. Gélinas, M. l'avocat Arthur Lefebvre, M. le notaire Lalonde, M. et Mde J. C. O. Ricard, Mde T. Geo. Toiy, Mde J. A. Lefebvre, Mlle C. S. Beauchemin, Mde T. Bellemare, P. M. M. et Mde A. N. Lebroy, M. J. A. Robert, Mde Joseph Lavallée, M. et Mde Fallon, M. et Mde Charles Duguay, Mde Arthur Duguay, M. et Mde Achille Gagnon, Mlle M. A. Gagnon, Mde J. Dallaire, M. Nérée Lambert, P. M. M. Pierre Jacques, Mde Flavien Simard, Mlles Juliette et Léa Simard, Mlle Marie Tremblay et Alice Thérault, Mlles Marie, Bernadette et Fortunée Lacourse, M. et Mde Louis Garon, Mlles Ang. et Thérèse Garon, Mde J. A. St-Pierre, Mlle N. A. St-Pierre, Mde Albert Lafond, Mde Louis Vanasse, M. et Mde J. A. Grenier, M. Dolphis Germain, M. Gédéon Leblanc, Mde Ed. Doyon, M. T. Champagne, Mde F. Hogue, Mlle Alice Hogue, Mlle B. Lavallée, la Famille Henri Baril, la Famille Hercule St-Cyr, M. A. E. Goyette, la Maison Laporte-Martin de Montréal, M. H. Trudel, P. M. M. O. L. Heures, P. M. M. et Mde C. H. Lavigne, Mde H. Dubé, Mde Vve P. Massicotte, Mlle O. de Grandmont, Mlle Laurentine Couture, Mde M. A. Cassette, etc. et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-LÉON

Décès.—Vendredi dernier avaient lieu en cette paroisse les funérailles de M. Alphonse Labonne. Le défunt âgé de 68 ans mourut après plusieurs années de maladie soufferte avec beaucoup de résignation. La paroisse St-Léon perdit en la personne de M. Alphonse Labonne un homme très dévoué à toutes les œuvres paroissiales. Il était estimé de tous. La population de St-Léon a tenu à témoigner sa considération envers M. Labonne en assistant nombreuse à ses funérailles. La levée du corps fut faite par le Rév. Ls-Paul Méthot vicaire et le service fut chanté par le Rév. P. Boula curé. Les porteurs étaient MM. T. Bastien, G. Bergeron, H. Ringuette et M. J. Nadeau.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse née Mina Ringuette et 5 enfants.

À la famille Labonne nous offrons nos plus sincères sympathies.

Mariage.—Lundi le 6 février à 8 h 12 heures M. Albert Lesage conduisait à l'autel Mlle Flore Chevalier, M. Joseph Lesage servait de témoin à son fils et M. Philippe Chevalier servait de témoin à sa fille.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Philippe Lesage aumônier des Frères de Grand'Mère et oncle du marié.

Baptêmes.—Ont été baptisés dans le cours de la semaine dernière: Le 1er février Marie-Rita fille de Arthur Coulombe et de Antoinette Bastien. Parrain Théophile Bastien, marraine Marie-Louise St-Yves. Le 4 février, Marie-Cécile-Solanges, fille de Pierre Julien et de Armelle Bergeron. Parrain Adolphe Lacoursière, marraine Aïma Julien.

Le 5 février, Marie-Cécile, fille de Donat Noël et Marguerite Hubert. Parrain Alfred Dauphin, marraine Caroline Arvasais.

Divers.—Le 31 janvier le 1er et 2 février ont eu lieu en cette paroisse les exercices des Quarante-Heures. Le sermon de l'ouverture a été donné par M. l'abbé H. Deschênes enfant de la paroisse et vicaire à la Cathédrale.

Sont venus prêter leurs concours: M. le Chanoine P. Boulay, curé de Louiseville, M. l'abbé G. Laquerre curé de Ste-Ursule, M. l'abbé E. Carufel de St-Sévère, M. l'abbé Ad. Lupien, curé de Ste-Angèle, M. l'abbé J. Rinfret vicaire de Ste-Ursule, M. l'abbé J. Cossette vicaire d'Yamachiche, M. l'abbé E. Jacob, vicaire de St-Paulin, M. l'abbé Eug. Lamy, vicaire de St-Alexis.

Samedi à 8 h 12 heures fut chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Benoît XV.

2 Reverses Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie de Québec sont à faire la quête en cette paroisse au profit de leurs missions.

De nombreuses offrandes de messes de bouquets spirituels et de témoignages de sympathies furent reçues par les personnes suivantes: Offrandes de messes: M. l'abbé Mongrain, Grand'Mère, M. l'abbé Lachance, de St-Sylvestre, le Dr. Arthur Ferron, M. Auguste Desjardis, avocat, MM. les notaires Desroches et Dostaler, M. Achille Gagnon, M. Dolphis Fernain, M. Ed. Boisclair, avocat, M. J. A. Robert, Mde J. A. Grenier de Grand'Mère, Mde J. B. Beauchemin, de Montréal et Maurice Girard de Ste Perpétue de Nicolet.

Bouquets spirituels: Les Dames Ursulines de Grand'Mère, des Trois-Rivières et de Shawinigan-Falls, Mlle A. Garneau, la Famille Louis Garon, M. et Mde M. F. Lawless, Mde J. Bourgeois, la Famille Louis Beauchemin, M. et Mde J. A. Beauchemin, M. et Mde Iréné Milot, Mde et Mlles Lacourse, la Famille Joseph Lavallée, Mlles Tremblay et Thérault, M. et Mde W. Jutras, Mlle Bernadette Blondin, la Famille Ferdinand Hogue, M. et Mde Laudias Pratte.

Témoignages de sympathies: M. et Mde Grégoire Bergeron, Mde Louis Beauchemin, M. J. E. et Arthur Beauchemin, M. Joseph Girard, M. Henri Beauchemin, M. Odilon Descôteaux, M. L. P. Beauchemin, MM. Arthur Ernest, Arthémi, et Milton Descôteaux, M. Maurice Girard, M. Zéphir Boisclair, M. Iréné Milot, Mlle Albertine Boisclair, M. Ant. Descôteaux, Mlle Germaine et Simone Beauchemin, MM. André et Lucien Beauchemin, Mde J. B. Beauchemin, M. l'abbé Arthur Brunelle, M. l'abbé Ed. Tessier, M. l'abbé J. A. Lachance, les Dames Ursulines des Trois-Rivières, Shawinigan-Falls et Grand'Mère, les Rév. Sœurs Marie-Stanislas Sr. St-Jean-Baptiste, Sœur Tourigny, Sr. Marie Séraphine, Sr. Marie Didace et Sr. Bernadette de Lourde, M. et Mde C. Levack, Mlle C. Garneau, Mde D. Arthur Ferron, Mlle Ang. Gélinas, M. l'avocat Arthur Lefebvre, M. le notaire Lalonde, M. et Mde J. C. O. Ricard, Mde T. Geo. Toiy, Mde J. A. Lefebvre, Mlle C. S. Beauchemin, Mde T. Bellemare, P. M. M. et Mde A. N. Lebroy, M. J. A. Robert, Mde Joseph Lavallée, M. et Mde Fallon, M. et Mde Charles Duguay, Mde Arthur Duguay, M. et Mde Achille Gagnon, Mlle M. A. Gagnon, Mde J. Dallaire, M. Nérée Lambert, P. M. M. Pierre Jacques, Mde Flavien Simard, Mlles Juliette et Léa Simard, Mlle Marie Tremblay et Alice Thérault, Mlles Marie, Bernadette et Fortunée Lacourse, M. et Mde Louis Garon, Mlles Ang. et Thérèse Garon, Mde J. A. St-Pierre, Mlle N. A. St-Pierre, Mde Albert Lafond, Mde Louis Vanasse, M. et Mde J. A. Grenier, M. Dolphis Germain, M. Gédéon Leblanc, Mde Ed. Doyon, M. T. Champagne, Mde F. Hogue, Mlle Alice Hogue, Mlle B. Lavallée, la Famille Henri Baril, la Famille Hercule St-Cyr, M. A. E. Goyette, la Maison Laporte-Martin de Montréal, M. H. Trudel, P. M. M. O. L. Heures, P. M. M. et Mde C. H. Lavigne, Mde H. Dubé, Mde Vve P. Massicotte, Mlle O. de Grandmont, Mlle Laurentine Couture, Mde M. A. Cassette, etc. et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

À la famille du regretté défunt nous offrons nos plus sincères sympathies.

CHAMPLAIN

MORT SUBITE Samedi après-midi en se rendant voir des patients en la paroisse de St-Luc, le docteur Henri Marchand de Champlain est mort subitement.

À cette occasion, la Commission scolaire de Champlain Village, dont il était le président et le Conseil du Village ont voté les résolutions de sympathies suivantes: Résolution de sympathies votée par la Commission scolaire du village à une réunion sociale tenue le cinq février courant. Les Commissaires d'école de cette Commission scolaire ayant appris avec regret la mort soudaine du Docteur Henri Marchand leur président.

Il est proposé par le Commissaire Eugène DeMontigny qu'une résolution de sympathies soit votée par les Commissaires et adressée à Madame Marchand, et à la famille en qu'une copie soit envoyée aux journaux.

Adopté. Signé J. G. Marchand F. T. Vraie Copie

J. G. Marchand F. T. Résolution de sympathies votée par le Conseil du Village à sa réunion du 4 février 1922. Ce conseil ayant appris avec regret la mort soudaine du Docteur Henri Marchand: Il est proposé par le conseiller J. Arthur Brunelle secondé par le conseiller Joseph Massicotte qu'une résolution de sympathies soit votée par ce conseil et adressée à Madame Marchand et à la famille et qu'une copie soit envoyée aux journaux. Adopté.

Signé J. G. Marchand S. T. Vraie Copie J. G. Marchand S. T.

Le Docteur Henri Marchand est le frère de M. l'abbé U. Marchand Chancelier du diocèse des Trois-Rivières, et M. François H. Marchand cultivateur de Champlain.

La quête qui fut très fructueuse fut faite par M. et Mde Arthur Lessard et M. et Mde Omer Diamond.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte accompagné de ses enfants Annette, Ubald et Germain, son père et sa mère M. et Mde Joseph Lessard ses beaux-frères et sœurs M. M. Mides Philias Gauthier, Omer Gélinas, Omer Diamond et MM. et Mdes Aldéric, Arthur, Albert et Philias Marcouiller Maxime Diamond et Arthur Gélinas tous beaux-frères ainsi qu'un très grand nombre d'autres parents et amis qu'il serait trop long de donner leur nom tant des paroisses voisines que de la paroisse qui a su donner une marque d'estime et aux familles Marcouiller et Lessard en assistant en aussi grand nombre à ces funérailles.

Divers.—Le 18 sept. a eu lieu l'élection des marguilliers M. Gaspard Trahan a été nommé marguillier pour remplacer M. Hector Trahan ayant quitté la paroisse et M. Joseph Arvasais pour remplacer M. Raphaël Lemay sortant de charge.

Le 11 janvier a eu lieu la nomination des candidats pour remplacer les conseillers sortant de charge plusieurs candidats étaient sur les rangs la votation a été accordée et le douze au soir M. Adam Lamy Ernest Gélinas et Frédéric Bellemare ont été les victorieux de cette lutte.

ments de Mde Béland pour les bons sentiments que vous avez exprimé à son adresse.

D'autres discours furent prononcés par l'hon. sénateur J. H. Legris, M. Eug. Desrochers M. P. du comté, J. W. Gagnon maire de la ville de Louiseville, J. L. Desaulniers sec.-trés. de la paroisse M. Clovis Caron régisseur, M. Gustave Caron.

Assistaient à la réunion: L'hon. sénateur J. H. Legris, M. Eug. Desrochers, M. P. J. A. Savoie maire de la paroisse, J. W. Gagnon, maire de la ville de Louiseville, J. L. Desaulniers, Clovis Caron, l'avocat Gédéon Béland, Dr. Lucien Plante, F.-X. Lafleur, Gustave Caron, Alf. Béland, Ed. Pratte, Ed. Jenri Béland, Frs. Béland, Ferd. Béland, J. E. Lesage, Arthur Lesage, Dionis Lesage, Omer Rinfrette, Gustave Bellemare, Ed. Saucier, Hector Caron, Arthur Béland Nap. Chevalier, Chs.-Ed. Dampousse de St-Léon, Sévère Saucier, Frs. Ricard, Ephrem Cahier, Armand Caillé, Frank Caron, Toussaint Pagé, Joachim Pagé, Albert Pagé, Jos. Lambert, Alphonse Lamy, Pierre Picotte, Eug. Louis Savoie, Albert Dugas, Achille Béland Chs.-Ed. Lamirande, Forest Ferron, Yamachiche, Jos. Lescadre, Geo. Lescadre, Ern. Ricard, Ed. Lesage, etc. etc.

Vers la fin de la veillée un magnifique réveillon fut servi et l'on se sépara enchantés de la réception cordiale de M. et Mde Béland.

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

ST-SÉVÈRE

Baptêmes.—Le 18 déc. a été baptisée Marie-Claire-Laurette, fille de Camil Lacerte, Parrain M. Donat Lacerte, marraine Mlle Thérèse Trahan, oncle et tante de l'enfant.

—Le 30 décembre Marie-Flore, Cécile, fille de Ernest Arvasais, Parrain et marraine M. et Mde Alfred Lacerte de Ste-Flore, oncle et tante de l'enfant.

—Le 30 janvier Marie-Jeanne-Hélène fille de Armand Villemure, Parrain M. Philorum Desaulniers, Marraine Mlle Marie-Rose Villemure, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Le 24 décembre est décédée Mde Freddy Marcouiller née Merry Lessard à l'âge de 28 ans et neuf mois après une maladie de quelques jours seulement elle s'est éteinte entourée des soins et après avoir reçu tous les secours de notre sainte religion elle laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable et sept petits enfants dont le plus âgé n'a que 8 ans, qu'il en coûte à une mère de famille de se séparer de son époux et de ses enfants aimés si tendrement et dont l'avenir promet tant de félicité et de bonheur, cependant la défunte, en bonne chrétienne, s'est résignée, à la volonté du souverain maître.

Le service et la sépulture eurent lieu le 27 décembre l'église pour la circonstance avait revêtu ses plus riches ornements de deuil.

Le service fut chanté par Rév. E. S. de Carufel curé de la paroisse assisté de Mgr. Duguay curé de St-Barabé et M. l'abbé R. Lamy vicaire

Les porteurs étaient quatre de ses frères Arthur, André, Danias Maxime Lessard, Josaphit et Hormidas Marcouiller beaux-frères.

M. et Mde Albert Diamond portaient la croix.

La quête qui fut très fructueuse fut faite par M. et Mde Arthur Lessard et M. et Mde Omer Diamond.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte accompagné de ses enfants Annette, Ubald et Germain, son père et sa mère M. et Mde Joseph Lessard ses beaux-frères et sœurs M. M. Mides Philias Gauthier, Omer Gélinas, Omer Diamond et MM. et Mdes Aldéric, Arthur, Albert et Philias Marcouiller Maxime Diamond et Arthur Gélinas tous beaux-frères ainsi qu'un très grand nombre d'autres parents et amis qu'il serait trop long de donner leur nom tant des paroisses voisines que de la paroisse qui a su donner une marque d'estime et aux familles Marcouiller et Lessard en assistant en aussi grand nombre à ces funérailles.

Divers.—Le 18 sept. a eu lieu l'élection des marguilliers M. Gaspard Trahan a été nommé marguillier pour remplacer M. Hector Trahan ayant quitté la paroisse et M. Joseph Arvasais pour remplacer M. Raphaël Lemay sortant de charge.

Le 11 janvier a eu lieu la nomination des candidats pour remplacer les conseillers sortant de charge plusieurs candidats étaient sur les rangs la votation a été accordée et le douze au soir M. Adam Lamy Ernest Gélinas et Frédéric Bellemare ont été les victorieux de cette lutte.

ments de Mde Béland pour les bons sentiments que vous avez exprimé à son adresse.

D'autres discours furent prononcés par l'hon. sénateur J. H. Legris, M. Eug. Desrochers M. P. du comté, J. W. Gagnon maire de la ville de Louiseville, J. L. Desaulniers sec.-trés. de la paroisse M. Clovis Caron régisseur, M. Gustave Caron.

Assistaient à la réunion: L'hon. sénateur J. H. Legris, M. Eug. Desrochers, M. P. J. A. Savoie maire de la paroisse, J. W. Gagnon, maire de la ville de Louiseville, J. L. Desaulniers, Clovis Caron, l'avocat Gédéon Béland, Dr. Lucien Plante, F.-X. Lafleur, Gustave Caron, Alf. Béland, Ed. Pratte, Ed. Jenri Béland, Frs. Béland, Ferd. Béland, J. E. Lesage, Arthur Lesage, Dionis Lesage, Omer Rinfrette, Gustave Bellemare, Ed. Saucier, Hector Caron, Arthur Béland Nap. Chevalier, Chs.-Ed. Dampousse de St-Léon, Sévère Saucier, Frs. Ricard, Ephrem Cahier, Armand Caillé, Frank Caron, Toussaint Pagé, Joachim Pagé, Albert Pagé, Jos. Lambert, Alphonse Lamy, Pierre Picotte, Eug. Louis Savoie, Albert Dugas, Achille Béland Chs.-Ed. Lamirande, Forest Ferron, Yamachiche, Jos. Lescadre, Geo. Lescadre, Ern. Ricard, Ed. Lesage, etc. etc.

Vers la fin de la veillée un magnifique réveillon fut servi et l'on se sépara enchantés de la réception cordiale de M. et Mde Béland.

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

1, rue Des Forges, En haut de la Pharmacie Normand

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Massicotte & Massicotte CHIRURGIENS-DENTISTES

Extraction des dents sans douleur--procédé nouveau.

Téléphone Bureau 264 Résidence 1035

Sainte-Anne de la Pérade

Gouret.—Dimanche dernier après les vêpres, il nous a été donné d'assister à une intéressante joute de Gouret entre le Club Portneuf et l'équipe du Collège.

Voici le tableau: 1ère Période.—Pas de point. 2ème Période.—1—P. Ford, Portneuf. 2.—Troisier, Collège. 3ème Période.—3.—Frenette, Collège. Total 2 à 1 en faveur de notre équipe.

A Ste-Genève.—Puisque nous sommes à parler de gouret demandons donc quelle est la raison pour laquelle Ste-Genève téléphonait à un représentant de notre équipe pour l'avertir de ne pas aller les rencontrer sur la glace?

Il y a des joueurs de malades, disait-on.

On ne précisait pas si cette maladie était occasionnée par fièvre de peur ou d'autre maladie.

Juges de l'allure de nos joueurs qui déjà, avaient terminé leurs préparatifs pour cette excursion.

Dimanche prochain.—Après avoir assisté aux vêpres, nos joueurs rencontreront l'équipe North Shore Power.

Cette partie promet d'être des plus intéressantes en sens qu'il faudra beaucoup de travail pour compter.

Aussi, nous ne doutons pas que tous les amateurs y seront.

—Un spirituel chroniqueur français vient de se livrer à un petit calcul de physique appliquée: Le bruit d'une parole insignifiante arrive à l'oreille à raison de 340 mètres par seconde. La louange atteint une vitesse 1,500 mètres. La flatterie, plus rapide encore, franchit 1,800 mètres. La vérité ne parcourt guère plus de 2 mètres.

Entre un professeur et une maman: —Madame, votre fils ne veut rien faire.

—Que voulez-vous! On en fera un député comme son père.

Un Nouveau Malheur!

Tous les matins, à mon réveil, je croyais qu'il allait m'arriver malheur...

Écrit Mme. M. et elle ajouta: "Je me demande si une autre femme n'a jamais en des moments de faiblesse comme ceux que j'eus. J'étais si profondément découragée que, sans mes enfants, je crois que j'aurais mis fin à mes jours. Nuit et jour, ma vie n'était qu'un cauchemar. J'avais peur de me mettre au lit parce que je restais éveillée presque toute la nuit. Si je parvenais à m'endormir je faisais des rêves terribles. Je ne pouvais plus manger. J'étais réellement à bout de forces. Plus rien ne m'intéressait.

Je consultai plusieurs médecins qui me prescrivirent différents remèdes pour me fortifier mais ces remèdes ne me firent aucun bien. Les médecins me dirent que je souffrais de dépression nerveuse. J'étais toujours fatiguée. Je sentais tous les jours, que mes forces m'abandonnaient graduellement. Le moindre effort ne jetais dans un abattement complet. Je compris que je m'en allais petit à petit. Je sentais que j'allais mourir et mon état était si pitoyable que je ne m'inquiétais plus de savoir si j'allais vivre ou mourir. C'est alors que j'entendis parler de Carrol et de sa haute réputation comme tonique. J'hésitai d'abord à en prendre parce que j'avais la certitude qu'il ne me ferait aucun bien. Finalement je l'essayai et j'obtins des résultats merveilleux. Aujourd'hui je suis bien et parfaitement heureuse. Je mange de bon appétit et je dors profondément. Mes amis ne veulent pas croire que le Carrol seul avait opéré ce miracle. Je me suis plus dévouée maintenant et chaque journée est une journée de bonheur. Ce que le Carrol a fait pour moi, il peut certainement le faire pour vous.

Le Carrol est en vente chez votre pharmacien. Si vous pouvez affirmer, en toute conscience, après l'avoir essayé, qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide au pharmacien et il vous remettra votre argent.

Si votre CHEVAL est malade DONNEZ-LUI "VIGORA" :::: Gare aux imitations. ::::

Dr EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, Tél 569. SPECIALITE: Ouvrages en or.

Dr EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, Tél 569. SPECIALITE: Ouvrages en or.

Dr EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, Tél 569. SPECIAL



# De Tout Un Peu

## Impression Poétique

Chaque jour, quand le professeur. De sa voix douce et solennelle. Nous lit en quelque vieux auteur Une page ancienne ou nouvelle, J'écoute avec attention Et sens qu'en moi passe un frisson.

Mon âme doucement bercée Par la complainte cadencée S'élève alors de ce bas lieu Pour un séjour délicieux Où tout est beau comme le rêve, Comme une aurore—qui se lève.

Et quand la voix se ralentit. Douce, plus douce qu'une brise Je sens un parfum, qui me grise— Une larme à mon œil jaillit...

L'ode bientôt est achevée Mais voilà que dans mon esprit Se dessine une grande idée Qui se précise et puis grandit...

Je veux un jour, ô ma patrie T'offrir quelque chose de grand En attendant pour toi je prie Sur les rives du Saint-Laurent.

Le Solitaire.

## LA GRAPHOLOGIE

CONDITIONS:—1o, Ecrire sur du papier non rayé; 2o, Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et ne copiée; 3o, 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 4o, 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Mimi S:—Excellente opinion de sa valeur. Un peu de caprice, simplicité charmante douceur et bonté. Très peu de vanité. Je la crois très sensible mais réfléchie et sensée. L'esprit est clair et juste. Elle n'est pas portée aux exagérations et elle se trompe rarement dans ses jugements. Elle a un grand besoin de confiance et d'affection. Pas plus d'égoïsme que de vanité. Un peu naïve on dirait une âme toute neuve de petite fille très jeune, et pourtant... La volonté est vive, inégale et sans beau-

coup de fermeté. Fauvette:—Un orgueil fier très grand. Grande énergie nuancée de ténacité. Elle est bonne et affectueuse et sait réparer ses torts. Elle doit être une précieuse amie. Elle est pleine d'activité et de savoir-faire. Elle a une excellente opinion d'elle-même, et je la crois un peu orgueilleuse de ses haut-faits... Elle n'entend pas qu'on discute ses idées. Beaucoup de prudence et de discrétion.

Sybil Soliti.

## La Charité bien Enseignée

Permettez-moi de vous raconter un trait qui, je vous l'avoue, m'a arraché des larmes:

Un enfant de six ans avait accompagné sa mère dans une visite à des pauvres; il avait vu là un petit déguenillé de son âge. Deux choses l'avaient frappé surtout... Il n'avait pas découvert dans la chambre nue... de petit lit pour le pauvre, ni de joujoux.

—Mère, dit-il en rentrant, si tu envoies mon lit au petit pauvre, le petit Jésus serait content.

—Et toi? lui demanda sa mère.

—Moi, dit-il, avec un sourire de convoitise, je dormirai avec toi dans le grand lit.

—Mais, chéri, tu gagnerais au change... Petit Jésus n'est content que lorsqu'on se prive.

L'enfant se mit à songer... Quelque temps après, il revint à sa mère:

—Mère, si tu envoies ces joujoux au petit pauvre.

Et il mit devant elle tous ses joujoux à lui, sauf un seul, un petit chat qui miaulait quand on lui serrait le cou.

—A la bonne heure, lui dit la mère, viens que je t'embrasse, car tu es bon.

Et elle envoya les joujoux au pauvre. Le lendemain:

—Mère, dit le petit, avec un sourire de piété et de joie, je pense que le petit pauvre s'amuse maintenant; il a des joujoux.

Alors vint à la mère une inspiration sublime.

—Oui, mon fils, répondit-elle, mais... il n'a pas de petit chat qui miaule.

L'enfant la regarda les yeux grands ouverts, puis il s'en alla et fut longtemps à penser, il prit son petit chat le contempla, le caressa; il y avait une lutte dans ce petit cœur, un dur combat dans cette âme enfantine; enfin, il vint et, lentement, presque avec un sanglot.

—Mère, envoies le petit chat, je pense que Jésus sera très content.

## IL FAUT MANGER LENTEMENT

Vous ne connaissez sans doute pas la doctrine de Fletcher. Simple commis à Shanghai, bien portant, robuste, s'adonnant aux sports et aux exercices physiques, puis devenu fêché par sa connaissance des affaires, cet Américain changea de genre de vie, abusa de son estomac et remplaça la marche par l'usage des voitures. Bientôt il fut obèse et piétinatoire. Un jour à l'issue d'un repas pantagruélique, un malaise le prit et le fit réfléchir. Il se décida, avec l'énergie et la résolution yankee, à réformer sa méthode, à s'en imposer une autre, qu'il suivit désormais rigoureusement. Partant de ce principe que ce qui nourrit le corps, ce n'est ni la quantité, ni la qualité de l'aliment, mais avant tout la bonne condition de la digestion, il reconnut que celle-ci dépend tout d'abord de la mastication et il formula cet axiome: "Pour vivre longtemps, il faut mâcher longtemps."

Son expérience lui fournit des préceptes de la doctrine qui porte son nom, le fletcherisme, et dont il dicta les cinq commandements:

1. Attendre l'appétit;
2. Consulter l'appétit dans le choix des aliments;
3. Mâcher l'aliment de manière à en retirer tout l'élément nutritif;
4. Consacrer au repas toute la durée qu'il réclame, ne jamais se presser; se rappeler toujours que l'on mange et s'absorber systématiquement dans cette opération en n'y admettant aucun trouble;
5. Se rappeler que tout repas est un acte décisif de la vie et l'accomplir de telle sorte qu'il réponde invariablement et totalement à son but.

Fletcher observa lui-même ses dogmes, avec une ponctualité absolue; aussi en quelques semaines fut-il entièrement transformé; son poids, de 216, était tombé à 160; sa vigueur physique et intellectuelle était revenue; il sentit de nouveau le besoin de marcher et de reprendre les sports. A vrai dire, il avait réduit considérablement la quantité de ses aliments et surtout la quantité de la viande. Toujours est-il que la mastication prolongée faisait le fond et la partie saillante de son système, à tel point qu'on a été jusqu'à réclamer trente coups de dents par bouchée!

Ne voulant pas bénéficier seul des avantages de cette pratique, il le préconisa dès 1903, dans des revues et des journaux. On commença par le railler, puis, comme cela arrive invariablement, on se montra attentif et enfin on fut recourus aux préceptes et même on alla jusqu'à l'abus. Le fletcherisme compte aujourd'hui des milliers d'adeptes.

Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est que toutes les recherches expérimentales poursuivies sur ce domaine n'ont fait que confirmer complètement ce qui n'était, chez Fletcher, que le résultat de la simple observation. De deux fois de sujets soumis, les uns au régime ordinaire, les autres au régime de la mastication prolongée, les derniers tout en réduisant la quantité globale des aliments, étaient devenus plus vigoureux que les premiers.

Le stimulant de la digestion, c'est l'envie de manger, l'appétit qui est le premier et le plus puissant agent de la sécrétion gastrique, et celle-ci est d'autant plus riche que l'aliment est plus désiré. La faim assaisonne tous les mets. On a ajouté à cela une autre maxime: "Un repas n'est vraiment bon et ne peut vraiment faire du bien que si celui qui le mange se trouve dans un état d'esprit propre à apprécier les plats; la gaieté des convives, une conversation agréable sont indispensables au travail efficace de la digestion. Les vrais plaisirs de la table ne dépendent ni du talent culinaire d'un Vatel, ni de la recherche du menu, mais de la bonne humeur de l'amphitryon et du sourire qui règne autour de lui sur les visages."

Le nombre de gens qui mangent vite est immense. Ceci est le fait des conditions actuelles de la vie sociale qui nous poussent de plus en plus aux repas hâtifs, et quand l'habitude est prise, elle devient, surtout chez les névropathes, comme une névrose tenace qui s'exagère par toutes les causes capables d'exacerber la nervosité. Ils n'arrivent à s'en défaire qu'avec beaucoup de volonté. Lorsqu'ils sont résolus à s'en corriger, ils commencent leur repas en machant consciencieusement, mais viennent la moindre distraction, et les bouchées s'engloutissent à peine insalivées dans l'œsophage. Ces malades qui deviennent tous des dyspeptiques invétérés doivent, s'ils veulent guérir, rester à table trois quarts d'heure pour le repas du midi et une heure pour celui du soir. Toutefois il y a à craindre la suralimentation; le malade, en effet, au lieu de manger plus lentement, peut manger davantage. Aussi est-il indispensable qu'il ne prenne qu'une quantité d'aliments strictement dosée, surtout de pain, car, dans l'intervalle des plats, c'est sur le pain qu'il exerce sa tachyphagie, comme on a appelé le fait de manger rapidement.

Il faut accorder la préférence aux aliments secs et peu résistants, mélanger aux aliments liquides des substances solides, introduire par exemple des croûtons de pain dans les potages et les purées.

La suppression de toute boisson aux repas impose la nécessité de mâcher et d'insaliver longuement les aliments solides. Bien entendu, il sera nécessaire

## LE BIENFAIT DES LONGUES MALADIES

Toute médaille a son revers, par contre, il est peu d'épreuves qui ne comportent, un bienfait. Ceux des longues maladies sont nombreux, et d'ordres divers. Pour commencer par les plus matériels: la maladie use les organes qu'elle atteint, mais elle force d'autres au repos et améliore leur état. La maladie s'abat en général sur un organisme surmené. On s'est plaint, très longtemps d'une immense fatigue. Tout à coup, la fièvre apparaît et on l'accuse d'avoir causé cette fatigue. Pure calomnie, souvent la lassitude a amené la fièvre, et non la fièvre la lassitude. Force est de s'arrêter, de s'occuper de soi, de mettre son corps en vacances. Sans cette crise aigue, on aurait continué à "en trop faire", jusqu'à ruine complète de sa constitution. La maladie sauve en mettant, bon gré mal gré, un terme aux excès de travail, de sports, de plaisirs mondains, peu importe, à tous les excès.

Ceux de la gourmandise ne sont pas les moins efficacement combattus, et c'est justice, comme on dit au Palais. Les trois quarts des humains mangent trop. Le dernier quart mange mal, au point de vue de la santé. Par ignorance, par indolence ou par amour des bonnes choses, on néglige le régime qui conviendrait à son tempérament, qu'on détruit ainsi lentement ou vite. La bonne malade vient y mettre ordre et réforme la carte d'alimentation. Elle fait mique: elle interrompt, elle brise toutes les habitudes, les viciées trop prolongées, les abus de tabac, de café, de thé, de petits verres. Elle fait renoncer aux talons absurdes, aux encoûres exagérément ouvertes, naguères aux corsets trop serrés. Elle apprend à vivre selon l'expression anglaise, d'une façon "sensible".

Au moral, la maladie est plus salutaire encore. Regardons ses apports. La patience. Le malade s'aperçoit vite qu'à s'irriter il aggrave son état; que ses lamentations, ses révoltes le rendent insupportable à ceux qui le soignent et peuvent le priver de secours. Le malade ne saurait se passer des autres et nul salaire ne lui assurera ces soins dévoués, attentifs qu'on lui donne non seulement par devoir, mais par sympathie, sympathie méritée par sa patience et sa bonne humeur. Cette bonne humeur, du reste, voulue d'abord est bien naturelle: On sent qu'elle est le plus sûr moyen de moins sentir son mal et de le trouver supportable.

La dépendance d'autrui où le malade doit vivre lui enseigne encore deux vertus, ou les renforce: la reconnaissance et la docilité. A moins d'avoir un cœur très vil, il serait impossible de se montrer ingrat envers ceux qui sacrifient repos et liberté afin que l'épreuve soit moins lourde, la souffrance moins aigüe. Et indispensable, pour que soient efficaces les soins de ses gardes-malades, de leur obéir dans les grandes comme dans les petites choses.

La maladie a ceci de commun avec toute épreuve, mais à un très haut degré, qu'elle permet de discerner les vrais amis et d'opérer entre eux une sorte de classement affectueux. Une chambre de malade n'est point gai. Rien n'y attire, que l'affection et la pitié, celle-ci plus vite lassée que celle-

On vit plus encore par l'âme. On a le loisir de s'étudier, de faire un continu examen de conscience. Cela est nécessaire pour éviter l'égoïsme, grand écueil d'un état où chacun vous plaint et vous gêne. Mais on n'est point seul à lutter. Il faut retenir pour connaître tous les bienfaits d'ordre mystique apportés par la maladie, le "Journal" et la "correspondance" de cette admirable résignée, Elizabeth Leseur, qui a écrit le parfait poème de la souffrance acceptée par amour de Dieu.

## TROIS GHOSSES

Trois choses pour lesquelles l'on doit combattre: l'honneur, la patrie, et le foyer.

Trois choses qu'il faut savoir gouverner: sa langue, son caractère et sa conduite.

Trois choses auxquelles on doit penser: la vie, la mort et l'éternité.

Trois choses que l'on doit aimer: le courage, la politesse et l'affection.

Trois choses que l'on doit mépriser: la cruauté, l'arrogance et l'ingratitude.

Trois choses qu'il faut nous plaire: la franchise, la liberté et la beauté.

Trois choses que l'on doit désirer: la santé, des amis et un esprit joyeux.

Trois choses que l'on doit éviter: la paresse, la calomnie, la flatterie.

Trois choses que l'on doit admirer: l'intelligence, la dignité et la grâce.

Trois choses à faire de suite: demander son admission dans une société de secours mutuels, se faire examiner et se faire initier sans délai.

## Conseils Pratiques

Nettoyer des renards blancs, Mongolie et toutes fourrures blanches.—On fait une sorte de bouillie en délayant du plâtre à modeler dans de l'essence de térébenthine. On en enduit la fourrure, on laisse sécher. Il suffit ensuite de battre et de secouer vigoureusement pour faire partir le plâtre qui a pompé les salissures. Puis quand tout est tombé, on saupoudre abondamment de craie de Briançon, on laisse la fourrure une heure ou deux bien imprégnée et mise dans un linge blanc.

A nouveau la batre, la secouer doucement, elle est très nette. Procéder ainsi de tout feu ou lumière.

Les femmes anglaises ont en moyenne deux pouces de plus que les américaines.

## Si vous vouliez seulement essayer



NOIR OU VERT

nous sommes certains que vous ne vous contenterez plus de thés ordinaires. Sa saveur est unique et son parfum incomparable. Votre épicer en vend.

## Des Huîtres Fraîches! Des Pommes McIntosh! Des Oranges de haute marque!

Avec de bons gâteaux, des biscuits à la crème, et un bon bol de Thé noir Ridgway. Voilà un régal, essayez-le.

O. Carignan & Fils 24 rue Des Forges, Les Trois-Rivières. Vous succombez TROIS fois par jour.

## DOCTEUR Louis-Georges GODIN

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

EN FACE DU "BIEN PUBLIC"

HEURES DE BUREAU: 1 1/2 heure à 5 et 7 à 8 p. m. TELEPHONE BELL 919 Et sur rendez-vous. Résidence 951w

## Conseil pratique

Taches de sang.—Laver les objets tachés avec de l'eau tiède contenant une cuillerée à café d'acide tartarique pour un demi-litre d'eau, on essore ensuite puis on rince à l'eau. Ne pas se servir de savon. Si l'objet taché est de couleur, essayer sur un échantillon; s'il déteint confier ce travail à un teinturier.

calme et de paix, tu t'embarquas dans une chaloupe avec ton ami G. et tu allas bercer tes pensées sur les eaux dormantes du lac.

Là vous parliez de vos confrères et de vos amis que vous auriez voulu voir avec vous.

Peu à peu les dernières lueurs du crépuscule alanguis dans le ciel disparaissaient pour faire place à la nuit étoilée. L'ombre et la fraîcheur descendaient sur la terre, et la lune commençait sa course dans le firmament bleu profond sous ses rayons les eaux tranquilles reflétaient comme une glace.

Mollement bercé dans la chaloupe tu rêvais. Sa forêt était silencieuse. On n'entendait que la rumeur mystérieuse des insectes dans les arbustes de la grève et le croassement lointain des grenouilles. De temps en temps un oiseau nocturne se dessinait dans le ciel et son ombre se projetait sur les eaux.

Quel doux souvenir pour toi de te rappeler ces heures passées, avec un ami qui t'est cher, au milieu de la nature sauvage!

Jules Desfoyers.

A la Salle Notre-Dame, Mercredi, le 8 février, 1922.

### Les Pauvres de Paris

Drame en cinq actes et 2 tableaux par MM. Ed. Brissebarre et E. Nus.

Interprété par l'Association Dramatique Notre-Dame

Admission: 50c. Sièges réservés: 75c.

### WHIST à ST-PHILIPPE le mardi, 14 février Salle St-Philippe

### Notice Biographique du nouveau Pape

Le nouveau Souverain Pontife, Achille Ratti, était cardinal-archevêque de Milan. Pendant plusieurs années il avait été nonce papal en Pologne; la façon dont il remplit ces importantes fonctions ecclésiastiques, surtout lorsque la question polonaise devint si aigue, lui valut l'estime de feu Benoit XV et la reconnaissance des autorités du Vatican. Ce fut en raison de ce service que le chapeau rouge lui fut conféré, le 16 juin 1921, en même temps qu'au cardinal Laurenti.

Pie XI naquit à Désio, (Lombardie), le 12 octobre 1858. Pendant plusieurs années il fut conservateur de la bibliothèque et des archives ambrosiennes, à Milan. Il demeura à ce poste jusqu'à ce que la nouvelle république de Pologne put établir des relations diplomatiques officielles avec le Vatican; il fut alors créé archevêque et nommé représentant du Saint-Siège en Pologne.

Ce pays était alors exposé à l'éloignement de la religion par la propagande communiste des soviets russes, et l'archevêque Ratti réussit à empêcher l'expansion du radicalisme. Il gagna également l'estime des catholiques de Pologne par ses efforts pour améliorer le sort des orphelins de guerre.

Comme archevêque de Milan, le cardinal Ratti présidait l'un des plus importants archidiocèses de l'Italie. Cette ville étant un grand centre industriel, son archevêque devait posséder une connaissance approfondie des problèmes politiques et sociaux. Le nouveau pape est de haute taille; c'est un homme d'un extérieur imposant. On prétend que le cardinal Ratti fut toujours considéré comme ayant des tendances libérales.

du succès, exécutant avec un rare bonheur ce drame qui offrait beaucoup de difficultés. Nous ne voudrions pas être injuste pour qui que ce soit, mais nous savons être l'interprète des auditeurs en disant que M. J.-E. Bellemare a remporté à un fier succès dans l'interprétation du rôle de Planterose. M. C. H. Moineau, a fait un banquier, de ce genre, parfait. M. J. G. Bélanger, a qui les rôles pathétiques sont familiers, a bien exécuté les deux rôles qui lui furent confiés. M. J. R. Tourville a été impayable dans son rôle de Pierre Bigo et le Dr H. Beaulac a été bien près de lui rendre des points dans celui de Bigot, pendant que Messieurs Connolly, Decelles et R. Hould, pour occuper des postes moins importants, soutenaient de leurs talents les rôles confiés à leurs confrères. Somme toute, et sans exagération, nous pouvons assurer que nos amateurs sont très à l'aise sur la scène, leur diction est parfaite, leurs gestes appropriés et leur mimique très expressive. Il est aussi vrai de dire que les heureux d'hier soir étaient, d'abord ceux qui s'étaient dévoués depuis plusieurs semaines à préparer cette magnifique séance; c'étaient aussi, et par-dessus tout, les pauvres qui recevront, par ce temps de misère, les sous de la recette qui doit être considérable; c'étaient enfin les personnes qui assistaient à cette représentation parce qu'ils ont contribué de leurs deniers à soulager des misères, parce que par leur assistance ils ont manifesté qu'ils appréciaient le bon labeur des membres de l'association Dramatique et enfin parce qu'ils ont eu le plaisir de passer une très intéressante et très instructive soirée. Car il n'y a pas à le nier, l'auditeur emporte toujours de ces représentations le souvenir de quelque leçon utile à tous en ce monde.

Que les amateurs de l'Association Dramatique continuent dans la voie où ils se sont engagés. Ils accomplissent certainement beaucoup de bien. Si ce travail de préparer ces représentations est quelque peu pénible à certains moments par le sacrifice des soirées d'exercice, c'est d'un autre côté un travail éducatif car ces soirées dramatiques sont de nature à développer au sein de nos populations le goût du beau et du bon.

"Clivis."

La représentation est répétée ce soir et demain soir à la Salle Notre-Dame au profit des pauvres, qu'on s'y rende en foule aider nos pauvres et encourager nos artistes.

133 à 169 rue Bellefeuille  
Département de l'Électricité: Tél. Bell 1236

### Anselme Dubé Limitée

ENTREPRENEUR-GENERAL ET MANUFACTURIER

Pour Votre Nouvelle Maison

Bishopric Wall Board \$45.00 le mille pieds  
Gypsum Board \$50.00 le mille pieds

133 à 169 rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières

### COLLABORATION

Nous avons contribué au succès d'un grand nombre de nos clients et leur succès fait notre orgueil. Nous avons fait plus que de contribuer à nous faire des clients désireux, nous nous sommes fait des amis dévoués. Nous offrons à nos clients non seulement notre travail mais notre entière collaboration.

"NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE"

### LA BANQUE D'HOCHELAGA

SUCCURSALE Des Forges et Hart F. M. MARCOTTE, Gérant. J. E. PARENT, Asst-Gérant.



### "Mangez plus de Pain"

Notre pain est le meilleur parce que nous n'employons que les meilleurs ingrédients et les méthodes les plus modernes.

"L'ESSAYER c'est L'ADOPTER"

Demandez notre pain FAVORI, rien de plus succulent pour votre déjeuner du dimanche avec votre plat de Fèves au Lard.

### La BOULANGERIE MODERNE

Tel. 321 47 VOLONTAIRE.

### Trifuviana

### Convocation d'assemblée d'actionnaire de la Cie "Le Bien Public"

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie "Le Bien Public" aura lieu le 9 février, jeudi, à huit heures du soir, au lieu ordinaire des séances.

M. et Mde Alb. Fugère en voyage à Montréal.

Mde Fernand Quesnel de la rue Alexandre recevait pour un théâtre vendredi après-midi.

Dimanche fut la journée des Chevaliers de Colomb, en cette ville, à l'occasion des cérémonies d'initiation de nouveaux membres de la société.

La soirée dramatique et musicale donnée hier soir par la Garde Notre-Dame a remporté un grand succès. Il y aura répétition ce soir et demain soir en la salle Notre-Dame.

### Les Produits de la Wabasso

Notre grande manufacture de coton, la Wabasso Cotton Co. est en train de se tailler cette année une réputation des plus enviées. Ses produits sont prime aujourdhui sur tous les marchés et le jour n'est pas loin où le "Lapin" de la Wabasso sera universellement connu. Nos félicitations.

### DE PASSAGE

M. Robert, de la Cie Ault & Viborg Co. de Montréal, aux Trois-Rivières, ces jours-ci.

M. l'abbé Henri Mélançon, de St-Ignace du Lac, à l'évêché.

M. Jeffrey Cossette, de St-Maurice, en ville dimanche et lundi.

MM. Clovis Caron, Wilfrid Lambert et Deschenaux de Louiseville étaient aux Trois-Rivières, dimanche.

MM. Albert Giguère, des Chutes Shawinigan, J. B. Lebrun de St-Tite, J. O. Valois de Sorel, J. H. Nobert, de Grand'Mère, assistaient à la messe des Chevaliers de Colomb à la cathédrale dimanche.

La "Wabasso Cotton Co." a fait photographier ces jours-ci l'étalage de ses produits dans les vitrines de la maison Adolphe Fugère, rue Notre-Dame.

M. Le Bureau de Sherbrooke chez son père M. Ubaldo Bureau, la semaine dernière.

Miles L. et R. Balcer en voyage à Montréal ces jours derniers.

Mlle Marguerite Lemieux de l'Avenue Laviolette en promenade dans sa famille à Québec, samedi et dimanche.

### POUR L'EUROPE

M. Maurice Genest vient de partir pour Toronto, d'où il partira au commencement de mars, pour la France via New-York. Nous lui souhaitons bon voyage.

Mlle A. Ferron de la rue Alexandre en promenade à St-Paulin.

M. l'abbé P. O. Lacroix, curé de Lynn Mass, est actuellement aux Trois-Rivières. Il est venu conduire son neveu Edmond Jacques au Séminaire.

La chambre de Commerce des Trois-Rivières donnera son 1er dîner-causerie le 27 février.

Mde Jacques Bureau, Mde W. Garripy, Mde Ed. Buisson de retour d'un voyage à Ottawa.

Parmi la délégation qui est allée rencontrer le ministre de la voirie à Québec, jeudi dernier, au sujet de la route Trois-Rivières-Grand'Mère, on remarquait M. Norman Labelle et M. Phil. Bigué, avocat de cette ville.

Mde L.-P. Mercier en visite à Québec.

### MARIAGE

On annonce pour le 14 février, le mariage de M. Charles P. Rocheleau, fils de M. Ovide Rocheleau, marchand de fourrures des Trois-Rivières, à Mlle Antoinette Hélie, fille de M. le Dr O. Hélie de St-Grégoire. Pas de faire-part.

### MGR CLOUTIER AUX VIEILLES FORGES

Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier accompagnée de Mgr Marchand, Vicaire-Général, étaient de passage, ces jours derniers, au presbytère de St-Michel des Vieilles Forges.

### "Les Pauvres de Paris" par l'Association Dramatique Notre-Dame

### SOIREE AU PROFIT DES CONFERENCES DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL

C'était la fête de la charité hier soir à la Salle Notre-Dame; aussi y avait-il foule compacte. L'Association Dramatique Notre-Dame donnait la première représentation du célèbre drame "Les Pauvres de Paris".

La soirée fut présidée par M. le notaire Trudel et sa dame au lieu et place de M. l'avocat Bourgeois, Président de la St-Vincent de Paul aux Trois-Rivières, retenu à la chambre par une indisposition. Un nombreux clergé, prêtres, religieux et frères occupaient les premières banquettes. Un groupe de musiciens avaient donné gratuitement leur concours pour ces soirées.

Durant la soirée M. J. R. Bellemare, au nom du Cercle Dramatique, offrit à l'auditoire nombreux, les remerciements d'usage pour l'empressement avec lequel on avait répondu à l'appel fait au nom des pauvres de la ville. M. le notaire Trudel, au nom des conférences de la St-Vincent de Paul, remercia également l'auditoire. Il remercia également l'Association Dramatique de son esprit de dévouement

et du grand acte de charité qu'il accomplissait pour les protégés des Conférences de la St-Vincent de Paul. Il donna aussi les résultats des opérations financières des Conférences faisant voir certains prodiges ces Conférences opéraient dans la ville des Trois-Rivières.

Mais qu'est-ce drame: "Les Pauvres de Paris"? L'histoire des pauvres, de tous les pays: pauvres en haillons mendiant de la charité publique; c'est aussi l'histoire de ces autres pauvres, méconnus généralement, ces gens de shérif, déshusés de leur rang social, ces gens victimes de la rapacité de ces escrocs en redingote et en chapeau de soie, de ces financiers véreux au cœur de fer, accomplissant de sang froid leurs misérables desseins pour assoier

une fortune mal acquise sur les rennes morales et physiques des victimes impuissantes qui, attirées par le clinclin d'une renommée surfaite, leur confient leurs épargnes, croyant les déposer en lieu sûr.

C'est sur ce fond, tout rempli de situation bien agencées, que l'auteur a brodé ce drame empoignant des "Pauvres de Paris". C'était d'une louable audace pour l'Association Dramatique que d'essayer d'interpréter pareil drame. Mais nos gens du Cercle Dramatique Notre-Dame n'en sont plus à leurs casais. Déjà ils avaient conquis des lauriers dans "Le Pater des Vendéens" et "le mystère de Keravel". Hier soir nos artistes ont, non seulement maintenu leur réputation, mais ils ont fait un bond en avant dans la voie



# Un Message d'une Grande Importance POUR NOS CLIENTS!

Nous avons été assez heureux pour compléter des arrangements très satisfaisants avec l'importante filature "WABASSO COTTON CO. LTD". par lesquels nous aurons maintenant en magasin des lignes spéciales de cette manufacture marquées à notre nom. Il est inutile d'insister sur la qualité reconnue des produits de cette grande filature qui nous fournira maintenant tous notre coton et toile ainsi que les différentes spécialités qu'elle produit. Il va sans dire qu'il nous a fallu placer une très grosse commande pour obtenir que notre nom apparaisse en lettres dorées sur chacune des pièces livrées à notre magasin. De cette façon nous assurons à notre clientèle les meilleures valeurs possibles dans le coton et la toile et ces marchandises porteront la double garantie de "Wabasso" et de "Fugère". Afin de fournir l'occasion à ceux de nos clients qui ne connaissent pas encore l'excellence de ces produits nous offrons quelques unes de ces lignes à des prix très spéciaux.

500 pièces de très bon coton marque "Longcloth" fini toile. Cette marchandise se vend régulièrement 45c la vg., nous vous l'offrons à 10 verges pour

**\$3.25**

Très beau coton blanc fini Cambric; absolument ce qu'il faut pour lingerie. Valeur régulière de 35c la vg. en vente pour quelques jours seulement à

**19 cts.**

Un lot de taies d'oreiller marque "Wabasso"; bonne qualité assurant une longue durée. Valeur régulière de 50c pour

**35 cts.**

Une belle qualité de lawn très approprié pour ouvrages de fantaisie. Valeur régulière de 40c la vg. pour

**29 cts.**

## ADOLPHE FUGERE

Marchand de Nouveautés

138, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

### BOURSE ET FINANCE

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par le Firms Keating & McRae Agent de change, No. 6 rue Hart, Les Trois-Rivières.

Lundi, 6 Février, 1922.  
Plus haut Plus bas Fermet.

Am. Loc...	109 1-2	107 3-4	108 7-8
Anac. Cop.	49 1-8	48 3-8	48 3-4
Allis Ch...	46 1-4	46 3-4	46 1-8
Atchison ..	96 7-8	96 1-8	96 5-8
Bald. Loc...	103 7-8	101 1-4	102 1-2
Beth. Steel.	62 3-8	62	62 3-8
Can. Pac...	126 1-4	125	126
Ch. Mot...	64 1-2	63 1-2	64
Cr. Steel...	63 3-8	62 1-2	62 1-2
Erie .....	10	9 1-8	10
Erie Ist Pfd	143 3-4	131 1-2	143 3-4
Gen. Mot...	9 1-4	9 1-8	9 1-8
Gen. Asph.	62 7-8	60 5-8	62 7-8
I. M. C....	16 1-8	15 7-8	16 1-8
I. M. Pfd ..	71 1-4	69 1-8	70 3-4
Insp. Cop.	39	38 3-4	39
Intern. P...	50 1-8	49	49
Kenn. Cop.	28 3-4	28 1-8	28 1-4
Mex. Petr.	115 7-8	114 1-4	115 1-8
Nor. Pac...	78 3-8	77 5-8	78 3-8
P. A. Petr.	53	52 1-4	52 3-4
Rep. Steel.	53 7-8	52 3-4	53 1-4
Reading ..	74	73	74
Sou. Pac...	82 3-8	81 7-8	82 3-8
Sou. Rail...	19 1-4	18 1-2	19 1-8
Studebaker.	93 1-2	91 7-8	93 1-2
Texas Oil ..	45 3-4	45 1-8	45 1-8
U. Pac....	129 7-8	128 1-2	129 7-8
U. S. S....	87 3-8	86 7-8	87
U. S. R. ...	55 1-2	54 3-4	55 3-8
U. S. R. St.	56 1-8	55 1-2	55 1-2
Van. Steel.	35 7-8	35	35 1-4
W. Over...	5 3-8	5 1-4	5 1-4
G. St. Steel	74 1-2	72 1-2	72 3-4
Stromberg	40 7-8	40 7-8	40 7-8
Pullm. Co. 118	116	116 3-4	116 3-4
Sinc. C. Oil	20 1-4	20	20
Abitibi 30 1-2	30 3-8	30 3-8	30 3-8
Atl. Sug...		24 3-4 bid	
Brompton...	183 3-4	183 3-4	183 3-4
B. E. S. 3rd Pfd		23 bid	
Braz. Tr...	29 3-4	29 1-4	29 1-2
C. M. & S. 20	19	18 3-4	19
C. St. Com.		of 16	
C. St. Pfd.	43 3-8	43 3-8	41 4-2
Can. Car ..		19 1-8 bid	
D. I. Rail.	68	66 3-4	66 1-8
Dom. Tex.	133 1-2	133	133 1-4
Laurentide	74	73 1-2 bid	
Lvall Cons.	36 3-4	36	35 1-2
Mont. Pow.	87	86 3-4	86 1-2
MacDonald	12	12	11 1-2
Nat. Brew.	55 1-2	55 1-4	55 1-4
Dom. Br.	59 1-2	59 1-2	59 1-2
Que. Rail.	21 5-8	21	21 1-4
R. P. & P.	51 4	41 2	41 2 bid
R. Co. Lim.		70c	1.00
Sh. W. & P.	105	105	104 1-2
Steel of C.	56	55 3-4	55 3-4
Sp. R. C. ...	54 3-4	54 3-4	54 1-2 bid
Sp. R. Pfd.	72 1-4	72	72 1-4
Tor. Rail...	66	65 1-2	66 1-2
Wayag...		36	36 d
Wab. Cot...	57	57	57 bid
Bell Tel...	108	108	107 1-2